This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E. BIBL. RADCL.

fol. 3974 e. 261

Digitized by Google

Digitized by Google

4 parts contained in this Volume -
[illegible] exceedingly rare, the Society at dili-
[illegible] not possess a copy

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES PUBLIQUES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

IIme. CAHIER.

Digitized by Google

Extrait du Procès-verbal de la Séance du 24 Août 1807.

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport de sa Commission, chargée de préparer les matériaux d'une Séance publique, arrête :

Art. Ier. La Société tiendra une Séance publique, le 28 Août 1807, à cinq heures, dans la salle du Tribunal de Ire. Instance.

II. La séance sera remplie par les lectures suivantes :

1°. Discours d'ouverture, par M. Bottin, Président.

2°. Exposé analitique des travaux de la Société, depuis sa dernière Séance publique, par M. Drapiez, Secrétaire-général.

3°. L'Art d'être heureux, Ode philosophique, par M. Silvy.

4°. Suite des réflexions critiques sur l'histoire de Lille, de Regnault-Warin, par M. Poret.

5°. Notice biographique sur M. Vernimen, de Bergues, par M. Bottin.

6°. Du droit de cité ou de bourgeoisie à Lille, par M. Silvy.

7°. Vers sur le retour de l'Empereur et la continuation de la guerre avec l'Angleterre, par M. Faubert.

Ces lectures seront précédées et terminées par des Symphonies à grand orchestre et autres morceaux de musique de la composition de M. Woets.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Société.

DRAPIEZ, *Secrétaire-général.*

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

28 AOUT 1807.

UNE Symphonie à grand orchestre, composée par M. WOETS, Membre résidant, a ouvert la séance. Immédiatement après, le Président, M. BOTTIN, a prononcé un Discours dans lequel il s'est attaché à prouver que les Sociétés littéraires sont, sur-tout, redevables de leurs succès, à la bienveillance encourageante du public éclairé et à l'utile émulation qu'elle fait naître dans leurs Assemblées solennelles.

Venant ensuite à la circonstance qui réunit dans ce moment la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de Lille, il s'empresse d'exprimer à l'Assemblée, la vive reconnaissance dont ses collègues et lui sont pénétrés : « Magistrats de tous » les ordres et vous tous nos concitoyens qui honorez de votre » présence cette seconde Séance publique, qu'il est flatteur » l'encouragement que nous recevons de vous en ce jour ! » Avec quelle ardeur ne devons-nous pas nous appliquer à » cultiver les Sciences et les Arts, lorsque nous pouvons » nous dire : *Nos concitoyens ont les yeux fixés sur nous*; » *ils applaudissent à nos travaux, nous tiennent même* » *compte de nos efforts; leur estime nous est assurée,* » *et c'est la seule récompense à laquelle nous aspirons.*

Digitized by Google

» Oui, Messieurs, vous rendez justice à la Société d'Ama-
» teurs des Sciences et Arts de Lille : les intentions qui
» animent chacun de ses Membres sont pures comme le
» sentiment qui les unit ; ils continueront leurs travaux
» avec ce zèle et cette constance qui naissent de la sécurité. »

Ici l'Orateur met en principe, que le cours des idées libérales ne peut être arrêté ; que la pensée est pour l'homme une propriété inaliénable ; que nul être au monde n'a le droit de violer ce domaine sacré. « Et qui oserait désormais s'y » hazarder, s'écrie-t-il, dans le siècle du grand homme, dans » les états et sous l'empire d'un Prince qui fonde sa plus grande » force sur les lumières, autant que sur l'amour de la nation » généreuse à laquelle il commande ? »

M. Bottin rappelle ensuite que le but que se propose la Société qu'il a l'honneur de présider, est de cultiver les connaissances qui sont le plus liées à l'utilité publique. « C'est dans cette vue, continue-t-il, que, sacrifiant le foible » mérite de traiter des sujets qui ne seraient que brillans, » à celui plus réel d'aborder une question utile, elle avait » offert au concours celle qui suit :

INDIQUER UN PROCÉDÉ ÉCONOMIQUE POUR DÉBARRASSER LE VINAIGRE DE BIÈRE DES PRINCIPES ÉTRANGERS QU'IL CONTIENT, ET LUI DONNER DES QUALITÉS QUI LE RAPPROCHENT DU MEILLEUR VINAIGRE DE VIN.

» L'analise chimique prouve que toutes les matières végé-
» tales sont composées, à peu près, des mêmes principes ;
» qu'elles sont susceptibles de passer à la fermentation acide ;
» mais que toutes produisent un acide acéteux ou vinaigre
» différent pour la qualité, la force, le goût, etc. Cette
» différence paraît provenir de ce que les proportions des
» principes constituans ne sont pas les mêmes, puisqu'en
» variant ces proportions dans les principes du vinaigre, on
» peut changer son goût et son odeur. D'après cela, il n'est
» pas impossible de procurer une meilleure qualité au vinaigre
» de bière, en modifiant quelques-uns de ses principes, et
» sur-tout en le débarrassant d'une matière muqueuse qui
» s'oppose constamment à sa conservation. »

Digitized by Google

Le Président témoigne ici les regrets que la Société éprouve de ce qu'aucun des mémoires envoyés au concours, n'a mérité le prix qui devait être décerné dans la séance de ce jour; mais comme le sujet est du plus grand intérêt pour le nord de la France et même pour des nations voisines, il annonce que la Société a jugé convenable de remettre la question au concours, pour la séance publique de 1808 (1).

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 150 fr.

« La connaissance des hommes est liée très-étroitement » au bien-être social ; elle devient d'un intérêt plus grand, » lorsqu'il s'agit d'hommes nés dans la même cité que nous, » et contemporains de nos ayeux.

» Ces considérations, continue le Président, ont engagé » la Société à proposer pour sujet d'un second prix, qu'elle » décernera dans la même séance publique :

UNE NOTICE SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES OU D'UN MÉRITE DISTINGUÉ QUE LILLE A PRODUITS, AVEC INDICATION DE LEURS PRINCIPAUX OUVRAGES EN TOUS GENRES.

» Les concurrens pourront, à leur choix, donner à leur » travail la forme d'Éloges historiques, ou celle d'une Série » de Notices biographiques.

» Plusieurs Essais de cette nature sont déjà consignés dans » les dictionnaires, dans les annales du pays, et le travail » serait bientôt terminé, si l'on devait se borner à copier. » Mais parmi les noms inscrits sur la liste honorable, il » s'en est glissé quelques-uns peu dignes d'y figurer. Ceux-là, » il faudra bien les citer, mais pour dire qu'ils ont disparu » sans retour à la lueur d'une saine critique. »

Le Président termine son Discours par une invocation à

---

(1) Les Mémoires en réponse à cette question comme à la suivante, doivent être adressés, francs de port, au Secrétaire de la Société, avant le premier Juillet 1808.

Digitized by Google

la philosophie, dans laquelle il lui fait hommage de toutes les vertus civiles et morales : c'est par elle qu'il voit les hommes religieux envers la nature comme envers son auteur, tolérans, soumis aux lois, dévoués à la patrie.

Après le Discours du Président, M. Drapiez, Secrétaire, rend le compte suivant des travaux de la Société, depuis la dernière séance publique.

Messieurs, il y a un an que, dans son Discours d'ouverture de la première séance publique de la Société des Sciences et Arts de Lille, le Président a pris envers vous, au nom de ses collègues, l'engagement de vous offrir chaque année le fruit de leurs veilles, le résultat de leurs travaux. C'est aujourd'hui que cette époque si agréable pour la Société, vous ramène dans cette enceinte : puisse l'exposé que je vais avoir l'honneur de vous présenter, faire naître de nouveau une satisfaction dont la Société conservera long-tems le souvenir.

Presque toutes les Sciences ont fourni des points à éclaircir, des sujets à discuter. Dans l'ordre analitique que j'ai dû adopter, la *Gnomonique* se présente d'abord. Cette Science des Cadrans solaires, abandonnée jusqu'ici à des méthodes fastidieuses et incohérentes, a été ramenée par M. Delezenne à la solution pure et simple d'un problème de Géométrie descriptive qu'il énonce ainsi : *Déterminer sur un plan donné les intersections de douze plans dont l'un est le Méridien du lieu, qui ont une intersection commune et qui font entr'eux des angles égaux.* L'auteur résout son problème dans le cas le plus général : il expose les moyens de construction dans l'hypothèse où le Cadran seroit en même tems incliné et déclinant ; il développe ensuite les méthodes employées dans les différentes circonstances du tracé des Courbes, que l'on ajoute quelquefois sur les Cadrans, telles que les *Solsticiales*, et la Méridienne du tems moyen. Il a soin d'indiquer les corrections des erreurs relatives à la réfraction, qui sont très-sensibles vers l'Horison, plus

Digitized by Google

grandes en hiver et moindres en été, et dont l'effet constant est de nous faire appercevoir les Astres plus élevés qu'ils ne sont réellement.

Comme la construction soignée d'un Cadran solaire exige que l'on connaisse exactement l'inclinaison et la déclinaison de son plan, l'auteur donne une méthode pour les trouver; il indique ensuite la manière de poser le Style; enfin, faisant varier la position du plan, il déduit de sa méthode générale celle du tracé de tous les autres Cadrans.

Aux moyens faciles de mesurer le tems succèdent ceux de connaître sans peine toutes les mesures nouvelles, ils sont consignés dans *une exposi ion du sistéme métrique et dū calcul décimal* publiée par M. Delezenne. Pour bien apprécier le but que s'est proposé l'auteur, il suffit de lire les réflexions dont il a fait précéder son ouvrage. « Nous avons, y est-il dit, considéré le sistême moderne comme établi depuis long-tems, et nous nous sommes efforcés de le montrer dans toute son élégante simplicité, dans l'uniformité de ses parties et dans la beauté admirable de son ensemble.

» Depuis que le gouvernement a adopté le sistême métrique, le peuple a été obligé de s'en servir; mais n'en ayant pas encore reconnu l'utilité, ne s'en étant pas même formé une juste idée, ce n'est qu'en établissant des comparaisons pénibles entre les mesures anciennes et les nouvelles qu'il parvient à connaître ces dernières, et ce travail fatigant qu'il s'impose inutilement, lui inspire de la prévention contre une institution dont le grand avantage est de faciliter les opérations commerciales en établissant cette uniformité de mesures désirée depuis long-tems et de simplifier les calculs, au point de les mettre à la portée des personnes les moins instruites. » L'ouvrage de M. Delezenne est bien propre à dissiper cette prévention. Son exposition du sistême métrique est concise, claire, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la méthode. Des applications du calcul décimal à quelques questions relatives aux mesures métriques tracent aux négocians la marche qu'ils doivent suivre,

Digitized by Google

et peuvent leur servir de modèle dans leurs opérations; enfin des tables de comparaison entre les anciennes et les nouvelles mesures dispensent de faire de longs calculs et ne laissent d'autre peine qu'une simple addition.

Il était convenable que la Société continuât les *observations météorologiques* qu'elle avoit cherché à utiliser pendant les années précédentes; une Commission prise dans son sein en a été spécialement chargée, et elle a eu même l'avantage de pouvoir établir des points de comparaison entre les résultats de ses observations, et ceux qu'a obtenus en Zélande M. JUDAS, l'un de ses Membres correspondans, qui a été à portée d'y observer avec la plus grande exactitude, pendant une partie de l'année, l'état du Ciel, la direction des Vents, la hauteur du Baromètre et celle du Thermomètre, ainsi que la quantité d'eau tenue en suspension dans l'Atmosphère.

Quel que soit le degré d'utilité auquel les observations météorologiques ayent pu être portées par la Commission, il est encore inférieur à celui qu'a su leur donner M. DUMONT DE COURSET, dans sa *Météorologie des Cultivateurs*; ce travail, dont l'objet principal est de rendre familiers aux agriculteurs les instrumens dont on se sert pour connaître les changemens de tems, et les présages que l'on peut tirer à cet égard de la direction du Vent, de l'âge de la Lune, de l'apparition des Météores, contient encore une longue suite d'observations qui peuvent leur donner des notions aussi étendues que possible (car il n'en est pas de certaines sur l'état futur de l'Atmosphère), et les aider dans l'irrésolution où ils se trouvent tous les ans aux époques de la fenaison et de la moisson, où souvent, faute d'indication probable, ils perdent une partie de leurs récoltes.

Les Sciences physiques offrent encore une foule de phénomènes dont l'explication paraît s'élever bien au-dessus des facultés de l'homme. Ce sont en quelque sorte des bornes opposées à la marche de son esprit, et si la nature permet

Digitized by Google

quelquefois que ces limites soient franchies, ce n'est qu'à des époques très-éloignées, et par des génies extraordinaires qu'elle semble avoir formés exprès. Mais il n'est pas impossible, en cumulant un grand nombre de faits et d'observations, de hâter, de déterminer ces époques brillantes.

C'est vraisemblablement dans ces vues sages et désintéressées que M. Wartel a produit des *réflexions nouvelles sur la Lumiere et le Calorique*, qui viennent à l'appui de cette vérité admise comme fondamentale : que si ces deux fluides paraissent avoir de l'analogie dans leurs principes, ils ont des actions tout-à-fait différentes sur les corps qu'ils frappent ou qu'ils pénètrent; il rapporte plusieurs observations qu'il a faites sur la lumière qui nous vient de la Lune, des Étoiles, des Comètes; sur celle que l'on apperçoit dans le Lampyre luisant, le Fulgore porte-lanterne, et quelques autres insectes; autour des graisses, des poissons, des bois pourris, etc.

Des *Tableaux méthodiques de Chimie* ont été rédigés par M. Lambert, dans l'intention de procurer aux élèves plus de facilité pour rappeler leurs idées sur les connaissances chimiques qui auraient déjà fait l'objet de leurs études. La première partie de cet ouvrage a été offerte l'année dernière; dans le courant de celle-ci l'auteur a présenté la seconde; elle renferme douze tableaux : le 1er. traite des composés binaires, insipides et incolores, tels sont l'air et l'eau. Les 2e., 3e., 4e., retracent tout ce qu'il y a de connu sur les composés binaires, sapides et colorés qui sont les Carbures, les Phosphures et les Sulfures. Les autres tableaux ont pour objet les différentes combinaisons de l'Oxigène ou de l'Hydrogène, avec les bases acidifiables, d'où résultent les acides que l'auteur divise en six genres : dans le premier, il place les acides à radicaux simples; dans le 2e., ceux à radicaux binaires; dans le 3e., ceux à radicaux ternaires. Le 4e. ne renferme qu'un acide qui se distingue des autres, parce que dans sa composition il n'entre pas d'Oxigène et qu'il est décomposé par ce corps à l'instant que l'acide ou le Gaz (hydrogène sulfuré),

Digitized by Google

prétendu tel, se combine avec une base. Le 5e. comprend les acides à radicaux encore indécomposés. Dans le 6e. enfin sont classés les acides que l'on a long-tems regardés comme tels, mais qui ne sont pas cependant démontrés différer essentiellement de quelques autres avec lesquels ils ont la plus grande analogie.

On observait depuis long-tems que le tartrite antimonié de potasse ou émétique, variait singulièrement dans ses effets sur l'économie animale, et ces variations étaient quelquefois si grandes qu'elles pouvaient faire d'un remède précieux ou un poison des plus actifs, ou un médicament à peu près nul. M. Drapiez a recherché les causes auxquelles on devait attribuer les différences d'action d'un remède qui, lorsqu'il est bien préparé, n'en doit produire que d'uniformes ou d'une sorte. Il a d'abord analisé plusieurs émétiques du commerce et a trouvé dans les proportions de leurs principes de très-grandes différences que l'auteur attribuait aux oxides d'antimoine employés à leur préparation, et dont le degré d'oxidation eût été différent; pour s'en convaincre et le démontrer, il a préparé de l'émétique avec toutes les espèces d'oxide d'antimoine, mais les produits ayant été analisés séparément donnèrent les mêmes résultats. Ayant la certitude que les oxides bruns d'antimoine ne passaient à l'état d'oxides blancs qu'aux dépens de l'eau qu'ils décomposaient pendant l'opération, M. Drapiez pensa que les différences qu'il avait remarquées dans les quantités d'acide tartareux préexistaient dans les acidules tartareux qui avaient servi de principe salifiant aux émétiques, ce qui le conduisit à faire l'analise de différentes sortes de crême de tartre du commerce; il trouva en effet dans les résultats de ses analises des différences très-sensibles.

Ces expériences ont prouvé que, plus l'acidule tartareux contenait de potasse, moins il fallait d'oxide d'antimoine pour la saturation, et moins l'émétique qui résultait de cette saturation devait avoir de propriétés vomitives. Le mal connu, M. Drapiez a voulu y remédier, et la persévérance dans

Digitized by Google

ses travaux lui en a fourni les moyens. Il s'est assuré que, pour obtenir un émétique invariable dans ses effets, il fallait le préparer absolument de toutes pièces ; et une foule d'expériences lui ont procuré un procédé (1) qui remplit les conditions pour produire un tel émétique.

L'analise d'une autre substance médicamenteuse, la Rhubarbe, a occupé le même Chimiste. L'envoi fait à la Société, par M. DARGELAS, de Bordeaux, d'une espèce de Rhubarbe qui croît au Sénégal, a donné lieu à ce travail. L'auteur a rendu compte des analises comparatives qu'il a dû faire des Rhubarbes de la Chine et du Sénégal, pour établir des rapprochemens entre les deux espèces. Il fait d'abord l'histoire de ces Rhubarbes; il passe ensuite à l'examen de leurs principes constitutifs, et il termine sa notice par l'exposé des résultats de leur application, soit à la Médecine, soit aux Arts. Il paraît inutile de rapporter aucun détail de cette analise; il suffira de dire que ces deux Rhubarbes n'ont aucune ressemblance quant aux caractères physiques; que leur manière d'être avec les agens chimiques offre, dans plusieurs points, des différences très-marquées ; que ces différences sont bien plus grandes encore dans l'usage médicinal où l'action de la Rhubarbe du Sénégal est à peu près nulle; que dans l'art de la teinture cette racine peut être employée avec succès, à l'aide de mordans appropriés, pour donner au Coton une belle couleur Nankin. Sous ce dernier rapport il est à désirer

---

(1) On dissout dans une suffisante quantité d'eau distillée soixante-six parties d'acide tartareux cristallisé, bien pur et bien sec, on les combine avec quarante-deux parties de Carbonate de Potasse obtenu par la combustion complète de la crême de tartre (*), puis on y mêle cent parties de verre d'Antimoine, on fait bouillir le tout dans une capsule de porcelaine placée sur un bain de sable, l'espace d'environ une heure ; on filtre et on laisse cristalliser.

(*) Cet Alkali a paru jouir d'un assez grand degré de pureté pour la préparation de l'emétique ; il évite l'embarras qu'occasionne la purification de la potasse.

Digitized by Google

que l'on procure aux manufactures européennes cette nouvelle substance que l'on peut obtenir à un prix médiocre, et qui paraît susceptible de plusieurs autres applications avantageuses.

L'art de la teinture est un de ceux qui dépendent presqu'entièrement de la Chimie ; aussi, depuis la révolution qui s'est opérée dans cette Science, l'Art précieux du teinturier a presque tout-à-fait changé de face ; pour rendre ce changement plus familier aux artistes, et pour concilier leurs idées anciennes avec les faits nouveaux, M. LAMBERT a rédigé des *tableaux synoptiques* qui présentent le résumé de toutes les connaissances acquises jusqu'à ce jour dans l'art de la teinture. Il a offert à la Société la première partie de ce travail. Chacun des tableaux qui la composent est divisé en plusieurs colonnes où l'on trouve : 1°. La nomenclature de toutes les substances susceptibles d'être soumises à la teinture ; 2°. Les opérations préliminaires telles que le dégraissage, le décreusage, etc. que l'on fait subir à ces substances pour les disposer à recevoir les mordans ; 3°. La préparation et l'application des différens mordans appropriés aux diverses substances ou couleurs ; 4°. Des observations qui ont pour objet principal les précautions à observer dans les procédés décrits dans les colonnes précédentes. L'auteur s'est engagé d'offrir à la Société successivement les autres parties de cet intéressant travail, à mesure qu'il les croira dignes de lui être présentées.

Un Art des plus anciens, que l'on a depuis peu reproduit comme une découverte, et qui a été accueilli avec l'enthousiasme qu'excite vulgairement la nouveauté, a été l'objet d'une notice lue par M. DELEZENNE. L'auteur se demande d'abord si la Mnémonique est une Science possible ou non, et il démontre, par l'analogie, que la Mémoire peut tourner à son propre perfectionnement, comme la vue, l'ouïe, la force, etc. Il conclut ensuite de plusieurs exemples, que ce perfectionnement se réduit à savoir *faire un choix d'objets qui, rangés dans la mémoire en un certain ordre*

Digitized by Google

et d'une manière fixe, fassent retrouver au besoin tout ce qu'on lui aura confié. Il est vrai que ces conditions ne peuvent être simultanément remplies dans toutes les circonstances, mais il est des cas particuliers où elles le sont de la manière la plus satisfaisante : en effet, dit l'auteur, s'il existait une langue telle qu'il fallût écrire cinquante lignes en français pour traduire une seule ligne écrite en cette langue, il suffirait de retenir invariablement cette ligne pour retrouver au besoin les cinquante autres. L'Algèbre est dans ce cas, mais elle ne peut être employée à rappeler à la mémoire que des faits mathématiques et non des faits historiques ni des vérités morales ; d'où l'auteur tire cette conséquence : qu'il faut autant de séries d'objets fixés, que de sujets différens, et qu'ils doivent être tellement adaptés qu'il puisse s'établir entre les uns et les autres des relations nécessaires et non arbitraires.

M. Delezenne passe ensuite à la méthode de M. de Feinaigle: il explique comment elle ne remplit aucune des conditions qu'exige une bonne méthode de Mnémonique, et des exemples pris au hazard font appercevoir les ridicules inconvéniens auxquels son usage peut conduire, et les erreurs bizarres qu'il peut faire naître. Il finit par souhaiter que l'on s'occupe plus sérieusement de cet objet qui lui paraît utile et important, en ce qu'il peut reculer les bornes de nos facultés.

Depuis que la philosophie s'est alliée à la médecine, les idées physiologiques se sont rapidement agrandies, et l'étude de l'homme s'est perfectionnée. C'est dans le dessein de concourir à la consolidation de cette heureuse alliance que M. Decroix a rédigé ses *réflexions sur l'ame* ou si l'on veut sur l'assemblage des facultés naturelles que l'on est convenu d'appeler de ce nom ; l'auteur en observe le développement chez l'enfant qui vient de naître, il en suit la gradation, et saisit l'occasion de s'élever contre ceux qui veulent trop hâter ce développement en forçant les enfans à l'étude ou en les accablant de travaux excessifs. Continuant ses observations chez les adultes,

Digitized by Google

M. Decroix trouve que c'est encore en partie à l'altération de ces mêmes facultés, qu'il faut rapporter les causes d'une foule de maladies et principalement le délire qui les accompagne souvent, l'état d'imbécillité qui croît toujours avec l'âge, ainsi que les longs chagrins qui précipitent la mort; il cite des exemples que lui procurent le somnambulisme, le cochemart, etc. Enfin il termine ses réflexions par indiquer un mode d'éducation propre à développer avec prudence les facultés de l'ame et à former par suite, des hommes utiles à l'État et aux Sciences.

Un fléau bien plus terrible, attaquant indistinctement l'enfance, l'adolescence et la virilité, enlevait souvent des générations entières : et si quelquefois, moins désastreux dans ses ravages, il ne frappait pas du coup mortel, toujours il laissait des traces plus ou moins profondes d'une difformité pénible. Honneur à l'immortel Jenner, qui a su, par la découverte la plus précieuse, soustraire toute l'espèce humaine à l'horrible contagion dont elle reçoit le germe en naissant ! En vain l'ignorance envieuse, la stupidité coupable voudraient de leur souffle empoisonné ternir un bienfait dont l'humanité doit lui tenir compte : l'expérience qui chaque jour y ajoute un nouveau rayon de gloire, fera accueillir et propager la vaccine chez tous les peuples. Déjà les Anglais ne connaissent presque plus la petite vérole que de nom ; la persuasion commence à l'éloigner de la France et on l'y mettra bientôt au rang des maladies les moins communes, s'il est permis d'en juger par les progrès de la vaccine dans le département du Nord. M. Bottin qui a fait le relevé des vaccinations faites dans ce département depuis l'an IX, époque à laquelle cette pratique salutaire y fut introduite, a aussi établi une différence entre le nombre d'enfans que la mort a moissonnés pendant ces six dernières années et celui que comportait l'état civil des six années précédentes; le résultat favorable, qu'a obtenu M. Bottin, l'a engagé à entrer dans de nombreux détails relatifs aux circonstances qui ont accompagné et suivi les vaccinations dont le succès

Digitized by Google

complet devient un hommage à la Philantropie qui veut la conservation de l'espèce humaine dans toute sa pureté, il est aussi un hommage rendu à la beauté, puisque la vaccine la préserve des ravages désespérans de sa plus cruelle ennemie.

Ce rapport est terminé par la liste des hommes du département qui ont bien mérité de leurs concitoyens par le dévouement qu'ils ont mis dans la propagation de la vaccine.

Des remarques sur le traitement de la Clavicule et par lesquelles MM. Vermandois et Deschamps avaient cru prouver non-seulement l'insuffisance du bandage de Dessault, employé dans cette fracture, mais encore les inconvéniens qu'entraîne son application, ont été insérées dans le Journal de Médecine rédigé par M. Sédillot, (tom. 22, décembre 1804.) M. Trachez a combattu et réfuté l'opinion émise par M. Vermandois et soutenue par M. Deschamps; il a rapporté un grand nombre d'observations qui tendent à prouver d'une manière évidente que le bandage de Dessault réunit tous les avantages que l'on peut désirer pour réduire la fracture de la Clavicule, et que s'il a l'inconvénient de gêner le malade, cet inconvénient lui est commun avec tous les bandages dont on s'est servi jusqu'à présent.

L'étude des insectes, si frivole en apparence, mais qui procure à l'observateur des jouissances douces et tranquilles, cette étude à laquelle nous devons les chefs-d'œuvre d'éloquence et de philosophie des célèbres Réaumur, Bonnet, etc. n'a point été dédaignée par la Société; elle a entendu avec intérêt la traduction d'un Mémoire Italien de M. Zinanni, intitulé: *Observations journalières sur les Sauterelles, suivies d'une dissertation sur le même sujet.* Le traducteur, M. Macquart, fait d'abord connaître en peu de mots son auteur dont le nom se trouve mentionné dans la Synonimie de Geoffroy; il relève ensuite des imperfections, bien excusables dans un ouvrage écrit depuis plus d'un demi-siècle, mais où l'on trouve des éclaircissemens, des remarques intéressantes sur quelques points assez obscurs de l'histoire des Sauterelles,

Digitized by Google

que peu d'auteurs ont traitée d'une manière satisfaisante : ce imperfections, au reste, font juger des progrès qu'a fait l'E tomologie depuis l'époque où M. Zinanni réfutait enco une vieille opinion d'Aristote, adoptée par Aldrovande, sur mort des Sauterelles *qui*, suivant ces auteurs, *provient to jours de certains vers qui s'engendrent dans l'intérieur d corps immédiatement après la ponte.*

M. Alb. Scheppers a présenté un tableau analitique d insectes décrits par M. Geoffroy ; ce tableau renferme u division successive de ces animaux par leurs caractères l plus saillans toujours mis en opposition entr'eux de manie à ne laisser jamais à choisir qu'entre deux. En cela l'aute a suivi la marche tracée par M. Lamarck dans la Flo Française, et l'application paraît être aussi heureuse po l'Entomologie qu'elle le fut pour la Botanique, puisqu'el facilite son étude, et conduit presque sans détours à la co naissance des genres.

M. Drapiez a entrepris un semblable travail, mais d près une méthode plus nouvelle et plus étendue (1). Il n'a terminé que la première partie : elle consiste en quatr tableaux et comprend tous les Coléoptères ; l'auteur y joint une description de tous les insectes de cette divisio trouvés jusqu'à présent dans le département du Nord ; le nombre s'élève déjà à 1200, et il peut être augmen de beaucoup (2). Les descriptions génériques renferme

(1) Histoire naturelle des Crustacées et des Insectes, ouvrage fa suite aux Œuvres de Buffon, édition de Sonnini, par M. Latreille, correspondant de l'Institut, de la Société des Sciences et Arts Lille, etc.

(2) M. Drapiez a trouvé dans la communication franche et amica de plusieurs correspondans qui habitent différens points du départemen des matériaux précieux qui lui permettent d'espérer qu'il pourra ren aussi complète que possible l'Entomologie du département du Nord.

Outre

notre les mœurs et les habitudes des insectes dans leurs divers états, toutes les observations particulières qui s'y rapportent; les descriptions spécifiques sont brèves et précises; une lettre initiale qui suit immédiatement la nomenclature, et qui se rapporte à une table générale placée en tête de l'ouvrage, indique si l'insecte se rencontre sur les arbres, sur les fleurs, dans l'eau, dans le sable, etc. M. Drapiez se propose de compléter cette partie de la *Faune* du département et d'offrir successivement ce travail à la Société.

Ce n'est pas seulement dans nos plaines, dans nos bois, sur nos rivages, que l'amour de l'Histoire Naturelle transporte l'observateur avide de découvertes; il lui fait souvent braver le danger des mers, pour aller dans des contrées encore peu connues, chercher de nouveaux sujets d'observation, et acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance des amis sincères des Sciences, des vrais Philosophes. M. Palisot de Beauvois, que Lille s'honore d'avoir compté long-tems parmi ses citoyens, a parcouru avec une constance digne des plus grands éloges, les déserts de l'Afrique et de l'Amérique. Il en a rapporté des richesses précieuses qu'il a puisées dans les trois règnes, et qu'il a décrites avec tout le soin possible. M. Palisot a envoyé cette année les 2e. 3e. 4e. et 5e. fascicules des *insectes recueillis à St. Domingue et dans les royaumes d'Oware et de Bennin en Afrique*: la Société avait reçu antérieurement le 1er. fascicule qui contient, outre la description de 25 espèces nouvelles ou encore peu connues, un discours préliminaire dans lequel l'auteur, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les méthodes établies par les entomologistes les plus célèbres, fait connaître celle qu'il proposa en 1789 à la Société des Sciences du Cap Français, dont il partageait alors les travaux. Chaque Fascicule contient les descriptions et les figures de 23 à 25 espèces.

Comme l'ouvrage de M. Palisot paraît être destiné à faire suite à la relation de ses voyages, l'auteur n'a pas cru devoir adopter une distribution méthodique dans ses

Digitized by Google

descriptions d'insectes ; il entremêle les classes ; cependant les planches sont numérotées de manière à pouvoir être réunies classe par classe, et offrir méthodiquement la liaison des genres.

Ce qui vient d'être dit pour les insectes peut s'appliquer aux plantes, relativement à la *Flore des royaumes d'Oware et de Bennin en Afrique*, publiée par le même auteur. La Société a reçu cette année, les 5e. 6e. 7e. 8e. 9e. et 10e. livraisons de cet ouvrage ; chacune contient six plantes parfaitement gravées, accompagnées d'une description latine et française, dans un style simple et élégant, suivies d'observations importantes sur la plante, le lieu où elle a été recueillie, etc. Ces plantes dont la majeure partie forme des genres nouveaux, ont été découvertes par l'auteur dans un pays qu'aucun Naturaliste n'avait encore visité avant lui, elles sont une preuve éclatante de sa constance, de son dévouement et de son intrépidité.

La Flore des environs de Turin a été envoyée par M. Balbis ; elle renferme 420 genres qui se subdivisent en 1254 espèces classées d'après le sistême de Linnée ; à une description courte et exacte, l'auteur a joint une synonimie et un *habitus* qui font connaître aux étrangers les localités qui produisent, aux environs de Turin, des espèces qu'ils n'ont pas, ce qui leur donne la facilité de se les procurer.

M. Balbis a joint à cet envoi une nomenclature par ordre alphabétique des genres et espèces qu'il fait cultiver dans le jardin botanique de Turin ; le nombre des espèces s'élève environ à 5000.

M. Hécart cadet a aussi rédigé un catalogue des plantes que l'on rencontre sur l'un des points du département les plus chers aux Botanistes ; et pour répandre quelqu'intérêt sur un travail aussi aride, l'auteur l'a orné de quelques épisodes historiques, de réflexions philosophiques, et lui a donné le titre modeste de *Promenades autour de Valenciennes*. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses courses, elles pourraient nous conduire trop loin, nous nous contenterons de

Digitized by Google

dire que le nombre des plantes qui se sont offertes à l'Observateur-Botaniste, se monte à plus de 1100, parmi lesquelles une assez grande quantité d'espèces rares et quelques-unes non encore décrites. Les Promenades de M. HÉCART, n'ont point été utiles seulement à la Botanique, elles ont procuré aux Géologues des notions très-intéressantes sur la composition du sol, et sur les différentes substances minérales que l'on rencontre dans les cantons qu'il a visités, où abondent particulièrement des Pseudo-morphoses.

On donne le nom de *Pseudo-morphoses*, *Pseudo-cristaux*, à des minéraux qui se cristallisent régulièrement, mais qui, ne se présentant pas toujours sous des formes qu'on puisse regarder comme leur appartenant en propre, prennent souvent celles des corps organiques et quelquefois celles des substances comprises dans le même règne, mais d'une nature différente de la leur. M. TONNELLIER a observé dans la Collection minéralogique du conseil des mines, dont la garde lui est confiée, que ces Pseudo-morphoses se montrent aussi dans des minéraux ordinairement amorphes, c'est-à-dire, qui ne se cristallisent que dans des cas extrêmement rares; telles sont la stéatite de Bareuth qui affecte des formes qui appartiennent exclusivement à la chaux carbonatée et au quartz-hyalin; la stéatite de Carlsbad qui prend la forme du prisme à base rhombe que l'on observe dans le feldspath binaire; enfin la serpentine du Mont-Rose, qui imite la forme du quartz-hyalin prismé, modifiée de plusieurs manières.

Ces Pseudo-morphoses de la stéatite et de la serpentine ont fait naître des réflexions à M. TONNELLIER touchant les diverses opinions que l'on a émises sur l'origine de pareilles formes accidentelles; d'abord, dit-il, on a supposé une influence sur la cristallisation de la part de l'espèce qui a prêté ses formes, et qui, mélangée d'une substance étrangère quelquefois dominante par la quantité, ne joue pas moins le rôle principal et entraîne sa compagne en la forçant, pour ainsi dire, de se plier à la forme qu'elle lui imprime; on a pris pour exemple le grès de Fontainebleau. Depuis on a

Digitized by Google

trouvé des Pseudo-morphoses où l'on n'a pu appercevoir aucune trace de la substance dont on avait supposé la présence nécessaire pour donner aux formes la régularité qui les distingue; et ne sachant plus expliquer comment les molécules d'une substance ont pu céder leur place à d'autres molécules d'une substance différente, on a proposé de regarder ces formes comme propres aux substances que l'on en voit revêtues. L'auteur exprime des doutes sur la vraisemblance de cette dernière opinion qui est tout-à-fait contraire aux lois que suit ordinairement la cristallisation; il la réfute même d'une manière victorieuse; mais l'impossibilité où il est, par le manque de faits et d'observations locales, de se rendre compte des moyens que la nature peut avoir employés pour détruire des cristaux d'une substance quelconque renfermée dans une stéatite sans altérer aucunement les formes anciennes, lui font avouer franchement que ce phénomène est encore un secret que de nouvelles observations et l'inspection des lieux, pourront peut-être un jour nous révéler.

Non-seulement les altérations accidentelles dans les formes des minéraux, embarrassent l'observateur, mais il arrive souvent que différentes substances se trouvent unies par un mélange si parfait, qu'après une étude même approfondie, on est encore dans l'incertitude si ces mélanges ne sont pas plutôt des espèces particulières. Cet état d'indécision est sur-tout embarrassant pour le méthodiste qui, ne voulant rien hazarder dans sa classification, est contraint d'en écarter des espèces qui cependant devraient y trouver place. La *Lépidolithe* est dans ce cas : long-tems ce minéral avait été regardé comme une espèce particulière lorsque des analises réitérées firent naître des doutes sur son homogénéité; dès-lors on voulut la faire rentrer parmi les talcs, d'autres la considéraient comme une zéolite, une variété de mica, etc.; enfin, ne sachant trop qu'en faire, on l'abandonna jusqu'à ce qu'on eut sur sa nature des notions plus exactes. La générosité de quelques minéralogistes rendit M. Drapiez possesseur

Digitized by Google

d'une assez grande quantité de cette substance, et lui procura les moyens de l'étudier et d'en répéter l'analise. Il s'apperçut bientôt qu'il était possible de séparer de la Lépidolithe quatre matières différentes, dont la réunion paraissait former toute la masse; il eut la patience de détacher assez de ces quatre principes pour en faire des analises séparées; il obtint par ce moyen : 1°. Des petites lames qui se délitaient très-facilement; 2°. Des petits cristaux d'un blanc grisâtre; 3°. Des prismes-hexaèdres striés dans leur longueur, d'un rouge de rose; 4°. Une substance argileuse d'un blanc rougeâtre qui servait de ciment ou de pâte à toute la masse. L'analise soignée de ces matières ne laissa aucun doute que la 1re. ne fut du mica, (1) la 2e. du feldspath, la 3e. de la tourmaline apyre, et la 4e. du talc. D'après ces résultats, M. Drapiez n'hésite point à avancer que la lépidolithe n'est pas une substance terreuse particulière, qu'elle est composée de quatre substances bien distinctes, sans compter la chaux fluatée et le quartz qui ordinairement lui servent de gangue, ou lui sont unis accidentellement. Il pense qu'elle pourrait être rangée parmi les agrégats du premier ordre, de la méthode de M. Haüy, sous le nom de roche talqueuse avec mica, tourmaline apyre, et quelquefois feldspath.

Le *Diopside* est une substance lithologique nouvellement découverte dans les Alpes Piémontaises par M. Bonvoisin

(1) L'impossibilité de consigner dans cet exposé les détails des analises chimiques, ne doit pas laisser passer sous silence un fait qui a paru étonner l'auteur de l'analise de la lépidolithe : c'est l'existence de la potasse dans ces petites lames brillantes qu'il a reconnues pour être du mica; il a consulté toutes les analises de mica qui ont été publiées : aucune n'indique que l'on y ait trouvé la potasse. Il s'est décidé à analiser comparativement plusieurs espèces de cette substance terreuse, et toutes lui ont donné des traces sensibles de potasse. Une variété à grandes lames dont le gissement est inconnu, a fourni un peu plus de 0,08 d'alkali. Le journal de physique du mois de juillet 1807 annonce comme très-récente la découverte de l'existence de la potasse dans le mica, par M. Klaproth, chimiste de Berlin.

Digitized by Google

de Turin, Membre correspondant de la Société; ce Naturaliste l'avait désignée provisoirement sous les noms de *Mussite* et d'*Alalite*, parce qu'il présumoit que ces deux variétés du Diopside pouvaient être considérées comme deux espèces différentes ; mais le professeur Haüy a été conduit par ses observations à les réunir en une seule espèce. M. Tonnellier, dans une note qu'il a envoyée à la Société, décrit les caractères physiques, chimiques et géométriques du Diopside; il en détermine les différentes variétés de formes cristallines, et indique celles qu'on n'a pu, jusqu'ici, ramener à aucune régularité mesurable; il désigne les divers accidens de lumière sous lesquels se présente cette substance minérale, et finit par donner quelques détails sur ses gissemens, sur les minéraux qui l'accompagnent ou qui lui servent de gangue, et sur les circonstances qui ont amené sa découverte.

Un *Indicateur minéralogique*, c'est-à-dire, un dictionnaire de gissemens des minéraux, manque à l'étude des Sciences naturelles; il est également désiré et par le naturaliste voyageur et par l'amateur sédentaire dont les désirs se bornent à se procurer des échantillons; mais que de difficultés, que d'obstacles ne se présentent point à l'entreprise de cet ouvrage. M. Hécart cadet, ne se les est pas dissimulés; et ni les recherches qu'il avait à faire, ni la certitude de ne pouvoir rendre son travail complet, n'ont pu l'emporter sur le désir si noble de se rendre utile. Son ouvrage déjà très-avancé (1), promet les résultats les plus satisfaisans, on pourra en juger par cet exemple pris au hazard. A la lettre M, article *Moustier*, on trouve : amphibole, chaux carbonatée de différentes formes, chaux sulfatée laminaire et anhydre, diallage, feldspath, fer sulfuré, soufre, etc. On pourrait peut-être reprocher à M. Hécart que son travail ne présente que des nomenclatures stériles, et manque de descriptions. Mais

(1) M. Hécart a offert à la Société les deux premiers volumes manuscrits de cet ouvrage.

Digitized by Google

n'ayant eu en vue que d'assurer les recherches dans les courses minéralogiques, l'auteur aurait outre-passé son but, et cette considération l'a peut-être empêché de donner à son ouvrage un mérite de plus. M. Hécart devant adopter une nomenclature, a choisi celle de M. Haüy comme étant la plus répandue, et il a eu soin de rapporter dans une table la synonimie des auteurs les plus suivis; il a joint à son travail une liste des ouvrages dans lesquels il a puisé ses notes de gissemens, et leur nombre qui s'élève à 81, atteste que l'auteur n'a rien négligé pour rendre l'Indicateur minéralogique aussi complet que possible.

Le naturaliste ne laisse échapper aucun des phénomènes que lui présente la nature; rien ne s'opère en vain, et la série des faits qui augmente la masse de ses connaissances, doit lui révéler un jour des secrets qu'il ignore. Il y a long-tems que le mécanisme des fontaines intermittentes a été dévoilé par les physiciens, et quoique ceux-ci ayent décrit presque toutes celles qui existent, soit en France, soit dans les pays étrangers, aucun cependant n'avoit encore fait mention de celle que l'on observe près de la commune de Leuze, département de l'Aisne, et qui est vulgairement connue sous le nom de *Fosse Broyon*. M. Féron qui a été témoin de plusieurs intermittences de cette fontaine, donne des détails très-étendus sur sa position, sur la hauteur des montagnes environnantes, au sein desquelles on présume que se trouve le réservoir, sur son étendue, sur la durée de son écoulement, enfin sur les sources qui se rencontrent dans son voisinage. M. Féron termine sa notice par quelques réflexions sur les opinions fabuleuses émises par le vulgaire à la vue de ces phénomènes, et quoiqu'il soit bien éloigné de les partager, il ne peut cependant se dissimuler que la propriété que l'on a attribuée à ces fontaines d'indiquer l'abondance ou la stérilité, n'est point tout-à-fait dénuée de fondement; il cite pour exemple la désolation des habitans de Leuze même, lorsqu'ils voyent couler cette fontaine,

Digitized by Google

parce que de tems immémorial ils ont remarqué que le blé était fort cher l'année d'après ; c'est donc pour eux et pour tout le canton un avertissement de se mettre en garde contre la disette.

Il existe entre les Sciences et les Arts des rapports si intimes, les limites qui les séparent sont si peu sensibles, qu'il est presqu'impossible de dire : ici est le domaine du savant, là est la propriété de l'Artiste. Un travail sur le *Rouissage*, par M. Liégeard cadet, offre une preuve de cette vérité incontestable. Le chimiste y dispute à l'agriculteur l'honneur de résoudre cette question : Est-il plus avantageux de rouir en eau courante qu'en eau dormante ? L'intention qu'avait le premier magistrat du département du Nord, d'apporter quelques changemens dans le mode de *Rouissage* et surtout dans le placement des routoirs, afin d'obvier à l'influence funeste qu'ils exercent sur la santé, paraît avoir donné lieu à cette question et au mémoire. M. Liégeard examine d'abord l'un et l'autre procédés, l'ancien, c'est-à-dire, le *Rouissage* en eau dormante, lui paraît défectueux et nuisible ; mais le nouveau l'emporte en résultats défavorables ; il ne fait pas éprouver à la plante une fermentation uniforme ; toutes les conditions nécessaires à un bon *Rouissage* ne sont pas remplies ; la fibre textile se durcit, par suite se tisse mal, et n'acquiert jamais le degré de finesse, de souplesse et de blancheur que l'on exige. Ces considérations portent l'auteur à faire le calcul des pertes qu'éprouverait le département, si un zèle mal entendu forçait les cultivateurs à adopter un mode vicieux de *Rouissage* ; il trouve qu'il enleverait un quart environ du produit de la récolte, sans procurer aucune amélioration sensible pour l'économie animale, car les exhalaisons malfaisantes seraient toujours les mêmes, une plus grande quantité d'eau serait corrompue, et l'on courrait encore le risque d'empoisonner les hommes et les bestiaux qui en usent pour se désaltérer, et les poissons qui y vivent.

Digitized by Google

Pour donner plus de poids à ses raisonnemens, l'auteur explique d'une manière très-détaillée l'opération du *Rouissage;* il la traite en chimiste profond, en agronome instruit, et pour concilier les partisans du procédé en eau dormante, et ceux du procédé en eau courante, il leur fait connaître la supériorité de celui découvert par M. Bralle d'Amiens, procédé qui a reçu l'approbation des premiers chimistes et agriculteurs de l'Europe. Cette opération que M. Liégeard décrit avec soin, pourrait devenir l'objet d'entreprises particulières; au moyen des fournaux économiques, elle se ferait à des frais si modiques qu'il n'est aucun agriculteur qui, pour s'épargner les embarras du *Rouissage* ordinaire, ne préférât envoyer rouir son lin, comme il envoie moudre son blé, ou blanchir son linge; ainsi la chimie aurait encore enrichi la Société d'un art nouveau, l'art du *Rouisseur.*

La Société a encore offert d'autres tributs à l'agriculture et à l'économie rurale. Un mémoire de M. Drapiez a pour objet *l'amélioration des laines dans le département du Nord.* L'auteur fait sentir d'abord que pour obtenir cette amélioration, il faut opérer une réforme sévère dans l'éducation de nos troupeaux qui, originaires des Indes, disputaient autrefois à leurs congénères du Cachemire, l'honneur de produire les matériaux de ces tissus célèbres devenus inimitables dans notre industrieuse Europe. Après avoir donné la description physique de nos moutons connus vulgairement sous le nom de grands moutons flandrins, après avoir fait connaître comment ils avaient été introduits dans nos climats par les Gaulois, après avoir prouvé qu'au 15me. siècle les Flamands étaient encore en possession de fournir au monde les plus belles laines, M. Drapiez recherche les causes qui ont fait échapper de nos mains cette source intarissable de richesses. Il les trouve dans l'état d'avilissement auquel la féodalité avait réduit à cette époque l'agriculture; dans le droit barbare, qu'avaient des tyrans subalternes d'arracher les pâtres à leurs paisibles troupeaux, pour leur mettre

Digitized by Google

en main des armes destinées à immoler, sous le vain prétexte de la religion, les ouvriers de nos cités; il les trouve sur-tout dans la sagesse de nos voisins qui s'empressèrent de recueillir, de protéger, d'encourager par des récompenses particulières des hommes qui, tourmentés dans leur patrie, furent répandre dans toute l'Angleterre des usages et des établissemens que cette terre rivale convoitait depuis longtems.

Pour recouvrer cette antique supériorité dans la partie la plus essentielle de nos ressources territoriales, le plus grand obstacle à surmonter est la longue routine qui asservit la classe précieuse des cultivateurs. Par une foule de raisonnemens l'auteur s'efforce de combattre ce monstre moral qui oppose sans cesse une barrière insurmontable aux progrès des connaissances humaines; et pour répondre aux insinuations perfides de ceux qui semblent craindre que notre climat ne puissse procurer des avantages aussi grands que celui de l'Angleterre, il établit un parallèle entre le sol des deux pays, et demande si des brumes froides et humides, si de tristes pâturages que l'art n'obtient que par des travaux continuels et pénibles, sont plus favorables à l'éducation des troupeaux, que les productions abondantes de nos prairies naturelles, que la température douce et agréable dont jouit pendant les trois quarts de l'année le département le plus fertile de la France.

Il passe ensuite aux moyens qui lui paraissent les plus propres à la régénération de nos bêtes à laine, il rejette tous ceux que présente le croisement avec des races étrangères, parce que l'expérience nous prouve tous les jours qu'il est plus avantageux d'élever et de soigner une race déjà acclimatée, et de l'améliorer par des béliers formés sur les lieux ou extraits du voisinage, que d'en établir une plus parfaite tirée des pays étrangers, laquelle s'alliant avec la nôtre, déjà si belle et si justement admirée, pourrait au lieu de la perfectionner, l'abâtardir et occasionner une dégénération funeste. Mais, objectera-t-on, toujours on s'est servi de béliers

Digitized by Google

du pays pour saillir les brebis, et notre race n'a cependant pas laissé que de dépérir ? Observe-t-on aussi, que nos cultivateurs ont l'inconcevable manie de ne pas soigner l'éducation des béliers ; ce sont ordinairement les agneaux les plus maigres et les plus délicats qu'ils conservent, tandis qu'ils se hâtent de choisir les plus beaux et ceux de plus belle apparence pour les engraisser et les conduire au marché, etc. Ce n'est pas ainsi qu'on peut opérer la régénération de l'espèce, c'est au contraire en apportant l'attention la plus scrupuleuse dans le choix des élèves, en ne les tirant que de beau en beau, en en suivant avec soin les productions, en ne prenant pour l'accouplement que des béliers de deux ans et en attendant que les brebis soient également adultes, en ne donnant à chaque bélier que 20 à 25 brebis, et en ne les lui présentant qu'à l'époque de leur dernière chaleur, car le bélier qu'on laisse toute l'année au milieu d'un nombre indéterminé de brebis, rencontrant des occasions trop multipliées d'éprouver sa vigueur, ne tarde pas à en abuser et finit bientôt par s'énerver.

L'époque la plus favorable pour la fécondation des brebis est, suivant l'auteur, vers la mi-octobre ; en effet, la gestation se terminant en mars, les brebis trouvent dans une pâture fraîche les élémens d'un lait abondant, et les agneaux s'élèvent sans beaucoup de soins. Arrive ensuite le sévrage que l'on a coutume d'amener trop brusquement ; il occasionne alors des dépôts et des épanchemens laiteux qui sont suivis du dépérissement et de la mort. Pour éviter ce danger, le sévrage doit se faire entre le 5e. et 6e. mois, avec tous les ménagemens qu'il exige ; les agneaux doivent être séparés des agnelles pour éviter des approches prématurées, les uns et les autres doivent être fortifiés pendant les premiers mois avec des pâturages frais et abondans.

La méthode de nourrir les troupeaux dans le département du Nord est en général très-favorable à l'accroissement des moutons ; mais l'usage des racines et du sel procurerait à la toison plus de finesse et de mollesse, l'animal serait moins

Digitized by Google

sujet aux maladies. L'auteur qui s'est convaincu lui-même de ce fait par des expériences long-tems continuées, insiste donc sur cette innovation ; il prouve que malgré la dépense du sel, elle sera encore avantageuse au cultivateur, abstraction faite de l'amélioration de la laine, puisque la récolte d'un are semé en carottes, navets, betteraves ou pommes de terre, remplacera pour la consommation une récolte en grains, de quatre ares.

La manière de renfermer les troupeaux est la partie du mémoire traitée avec le plus de soin, c'est aussi celle qui reclamait davantage la sollicitude de l'observateur. Nos bergeries ou étables sont des cloaques obscurs, infects, où la nourriture la plus saine se transforme bientôt en un aliment pernicieux, où l'air vicié ne peut que porter une atteinte sensible aux poumons et faire naître des épizooties dont les moutons ne sont que trop souvent les victimes. Le parcours pratiqué avec tant de succès dans le midi de la France, n'offre pas des résultats aussi heureux pour le département du Nord, où les hivers sont en général très-pluvieux, où les nuits sont presque toujours trop froides, et où toutes les terres sont cultivées ; ces motifs décident M. Drapiez à tracer le plan d'une nouvelle bergerie à claire-voie, qui procure aux troupeaux l'air pur et vif du parcage, sans les exposer aux effets pernicieux des intempéries.

Aux détails de la nouvelle distribution des bergeries ou hangars, sont liées quelques réflexions sur le traitement que l'on fait éprouver aux moutons immédiatement après la tonte. C'est principalement alors que les étables deviennent funestes à ces pauvres animaux dépouillés que l'on y entasse, privés de l'accès de l'air extérieur afin, dit-on, de les garantir du froid et de l'humidité : eh ! ne s'apperçoit-on pas qu'en renfermant ainsi les troupeaux deshabillés, on force le principe morbifique à circuler dans leurs veines ? Au lieu qu'au hangar, sans craindre les asphixies des étables, ni les alternatives meurtrières du soleil trop ardent ou de l'humidité glaçante du parcage, on aura une température douce qui modifiera

Digitized by Google

les impressions trop vives de l'air, et habituera insensiblement les moutons à leur nouvelle situation.

Des observations chimiques sur les effets des eaux que l'on emploie au lavage des laines, l'indication de procédés plus avantageux à cette opération ; des recherches sur la nature du suint, ainsi que l'analise de ce produit animal, occupent la seconde partie du mémoire que l'auteur termine en exprimant le désir de voir stimuler par des récompenses nationales, l'amélioration des bêtes à laine.

A l'appui des expériences faites par l'auteur du mémoire précédent, pour l'emploi des racines comme nourriture des bestiaux, viennent se joindre des *idées nouvelles sur l'usage des racines du topinambour* pour remplacer la luzerne, le sain-foin et même les autres racines légumineuses; elles sont consignées dans un mémoire envoyé par M. Bagot qui, après dix années de culture, a pu établir la très-grande supériorité du topinambour, sur toutes les cultures légumineuses que nous connaissons. Aucune plante ne réunit autant d'avantages, elle ne demande pas un terrain amendé, tous lui sont bons ; elle n'exige pas des sarclages répétés ; elle ne craint ni les gelées de mai, ni les sécheresses du printemps, ni les chaleurs de l'été. Peu de travail suffit à sa plantation ; sa récolte est toujours assurée ; sa tige offre un combustible précieux ; sa racine se conserve dans les champs jusqu'au mois d'avril, quelle que soit la rigueur des hivers ; elle ne se gâte jamais en cave ; les moutons la recherchent avec ardeur, enfin ce qui est d'une considération bien puissante, c'est que son produit est habituellement trois fois plus considérable que celui des autres racines. N'envions donc plus à l'Angleterre ses turneps dont elle est si fière, dit M. Bagot en terminant son mémoire, nous avons dans le topinambour une subsistance assurée pour la plupart des animaux qui peuplent nos fermes, et ses produits sont aussi faciles à conserver qu'ils sont certains et prodigieux.

L'éducation des abeilles est une branche de l'économie rurale, trop négligée dans le département du Nord ; quel-

Digitized by Google

ses préceptes plus précis, mieux appropriés au climat et à la nature des terres, fussent mieux entendus par les habitans. Il attribue le peu de fruits que nous retirons des excellens ouvrages qui existent sur la culture des terres, à la difficulté de mettre en pratique des règles trop générales. Il désire que chaque partie de la France ait son traité particulier; mais il ne croit pas au perfectionnement de l'agriculture, si les propriétaires ne font eux-mêmes les premiers essais, et ne démontrent à leurs fermiers, par le succès obtenu, l'avantage des nouvelles méthodes. Aussi le principal but de ses mémoires est-il de fixer leur attention et de les engager à s'occuper davantage de la culture de leurs terres.

Un sol médiocre excepté dans les vallées et au bord des rivières; le voisinage de la mer livrant tout le pays à la plus grande intempérie des saisons; le système des grandes fermes commandé par le défaut de population et soutenu par la vanité des riches propriétaires; l'*assolement* des terres mal entendu : tel est le tableau qu'offre cette province, et d'après lequel M. Dumont de Courset a tracé un plan d'amélioration, où l'on trouve les vues les plus saines, les plus utiles et les plus propres à corriger les vices du climat, et de la culture. Il insiste principalement sur la nécessité et les moyens de multiplier les engrais; car sans engrais point de culture, et point d'engrais sans bestiaux; point de bestiaux sans prairies naturelles ou artificielles. Voilà toute la théorie de l'agriculture.

Après avoir donné d'excellens préceptes sur l'éducation des bestiaux, sur le perfectionnement du système des jachères malheureusement indispensable pour le Boulonnais, enfin, sur beaucoup d'autres abus qui existent dans la culture locale, l'auteur s'occupe des plantations. Il prévoit les suites fâcheuses de la négligence que l'on met à renouveler les plants. Non-seulement les bois de chauffage et de construction deviendront d'un prix excessif; mais les terres en souffriront parce qu'elles n'auront plus d'abris contre les vents. Il assigne à chaque

Digitized by Google

chaque espèce de terrain les arbres qui leur conviennent le mieux; il conseille le chêne et l'orme pour les terres substantielles et profondes; le frêne et le peuplier blanc pour les sols humides; les arbres résineux pour les sables; le sycomore pour les terres crétacées. Tout ce qu'il dit à cet égard, comme sur la manière de planter est fondé sur l'expérience la plus suivie. Dans ses mémoires, M. Dumont a plusieurs fois proposé l'exemple des habitans de la Flandre, et ce témoignage est d'autant plus flatteur, pour nos concitoyens, qu'il est dicté par la vérité. Applaudissons, comme lui, à leurs succès; inspirons-leur de plus en plus de l'ardeur pour ce genre de gloire; qu'ils ne méprisent jamais l'état de cultivateur comme ignoble, comme ennemi des Sciences et des Arts. La profession la plus utile n'est-elle pas aussi la plus noble, et l'Égypte fut-elle moins l'oracle des nations, pour avoir été leur mère nourricière?

La culture du colsat est une des principales richesses de la partie septentrionale du département du Nord: elle y occupe à-peu-près un vingtième des terres labourables, et son rapport y est égal au quatorzième environ des produits agricoles. Ce calcul qui a pour base le terme moyen de dix années d'expériences, aurait fourni des résultats bien plus satisfaisans encore, si un insecte destructeur n'exerçait, à des époques malheureusement trop rapprochées, des ravages qui enlèvent en un instant le fruit d'une année de travaux et l'une des espérances les plus chères du cultivateur.

Mais quel est cet insecte? quel est son nom générique et spécifique? Quelles sont ses mœurs, ses habitudes, dans l'état de larve ou d'insecte parfait? De quelle nature sont les ravages qu'il exerce sur le colsat, et quels moyens de destruction pourraient lui être opposés avec succès? Telle est la série de questions auxquelles M. Drapiez essaye de répondre dans une notice qu'il a lue à la Société. L'auteur entre d'abord dans quelques détails sur l'espèce de chou qu'on appelle colsat, et que Linnée a désigné dans son *Species*, sous le nom de *Brassica campestris*. Il fait ensuite la description de l'insecte qui détruit les par-

Digitized by Google

ties de la fructification de cette plante; il suit cet insecte dans ses divers états, et observe les différens ravages qu'il exerce sur toutes les plantes en général; il rend compte d'une foule d'expériences et de recherches qu'il a faites pour être bien assuré de la vérité des faits qu'il avance; il explique pourquoi on trouve ces insectes en si grand nombre sur les plantes de colsat; il passe enfin aux moyens les plus propres et les plus économiques, sinon pour détruire totalement un ennemi aussi redoutable, au moins pour atténuer ses ravages.

Les résultats de ce travail sont : que l'insecte destructeur du colsat, n'est pas un puceron, ainsi qu'a pu le faire croire une erreur vulgaire; que ses aîles membraneuses totalement recouvertes par deux élytres ou étuis crustacés, le rangent parmi les coléoptères; qu'il a été génériquement et spécifiquement classé par les entomologistes les plus distingués (Fabricius, Olivier, Latreille, etc.) sous le nom de *Nitidule bronzée*, (nitidula ænea) que l'époque de sa naissance et la durée de sa vie sont subordonnées à plusieurs circonstances; qu'il exerce sur le colsat des ravages bien plus considérables dans l'état de larve que dans celui d'insecte parfait; qu'il passe à l'état de larve 18 jours après la ponte; et qu'il reste ainsi environ six semaines. Pendant ce tems, s'il est né dans les bois, il ronge d'abord la partie la plus tendre de l'écorce des arbres, ensuite les feuilles, et sur-tout les petits cadavres qu'il peut rencontrer; s'il est éclos sur les plantes de colsat, il en dévore les fleurs et les siliques; enfin il pénètre dans la terre et s'y métamorphose en nymphe ou coque; il y demeure tout l'hiver et n'en sort dans son état parfait que lorsqu'une température plus douce a commencé à réchauffer le sol. Nul ennemi naturel ne lui est opposé à volonté et d'une manière efficace, et parmi les moyens artificiels de destruction, les aspersions avec de l'eau chargée de deux centièmes de potasse caustique faites, 1°. sur les plantes de colsat encore en pépinières un mois avant la plantation, 2°. à l'instant de la fleuraison, ont le mieux réussi. Ce moyen, à la portée de tout le monde, cause très-peu d'embarras, il suffit

Digitized by Google

pour préserver les colsats de la dévastation, et il n'est pas coûteux pour le cultivateur.

Les végétaux, comme les animaux, sont sujets à certaines maladies spéciales. Ce phénomène se fait remarquer principalement dans les plantes céréales, et il n'est personne qui ne connaisse, ou n'ait entendu parler, du *seigle ergoté*. Depuis long-tems des savans recommandables se sont occupés de cette maladie du seigle : Réad, Model, Parmentier, Tessier, Bucquet, Bonvoisin, etc., ont donné des résultats intéressans de leurs recherches sur la nature du seigle ergoté et sur les atteintes pernicieuses que son usage porte à l'économie animale. De nouvelles observations sur les causes, encore très-obscures, de cette maladie végétale, sont dues à M. Taranget. Il en décrit d'abord les caractères; il en explique la production qu'il croit subordonnée aux saisons pluvieuses, et aux terrains humides et bas; il en recherche l'origine qui se perd au-delà du 10e. siècle; il interroge la chimie sur les principes morbifiques de l'ergot, et arrive enfin aux accidens funestes qui affligent ceux qui ont mangé du seigle ergoté. Ces accidens connus sous le nom de gangrène sèche ou de *necrosis ustilaginea* détachent dans les parties inférieures, tantôt les orteils, tantôt les pieds, et même quelquefois la jambe. Ici, l'auteur décrit avec détail les simptômes et les variétés de la gangrène sèche. Il distingue dans cette affection ce qu'il appelle l'imminence et l'état de formation. Il applique à chaque phase un traitement particulier; il condamne sans restriction l'amputation du membre gangrené; c'est à la nature, dit-il, qu'il appartient de séparer le mort du vif; il faut seulement la mettre en état de faire cette séparation.

M. Taranget termine son mémoire par quelques réflexions sur les moyens que l'on pourrait employer pour éviter que le seigle ergoté ne soit mêlé à celui dont nous faisons un usage alimentaire. Il désirerait que l'on empêchât de glaner dans les champs où l'on aurait remarqué des traces de seigle ergoté, ou que l'on accordât au glaneur qui en aurait ramassé une

Digitized by Google

récompense proportionnée à la quantité qu'il en apporterait; et que, sous peine d'interdiction, il fût défendu aux meuniers de moudre le grain attaqué de l'ergot.

Ici se termine l'exposé des travaux des deux premières classes de la Société. Il me reste, Messieurs, à vous entretenir de ce que l'on peut considérer comme agrément, je veux parler des beaux Arts et de la Littérature.

Aux beaux Arts se sont mêlés, et ont été accueillis de préférence, les Arts utiles. Une carde remarquable par sa perfection, qui a mérité une médaille à l'exposition générale des produits de l'industrie française en 1806, a été offerte en hommage par M. Scrive de Lille. La Société a arrêté que cette carde occuperait le premier rang dans sa collection des produits de l'industrie départementale.

Un modèle de pelle à cylindre pour enlever la tourbe dans les canaux, rivières, marais, etc. etc. a été envoyé par M. Marescaux de Dunkerque. Le mérite du nouveau procédé est d'assurer à l'ouvrier le fruit de son travail; ses espérances ne seront plus frustrées par la perte en grande partie, et souvent en totalité, de la tourbe qu'il avait arrachée avec peine du fond de l'eau, et qui y retombait au moment où il allait jeter sa pellée dans le bateau.

M. Durig a déposé un grand nombre d'empreintes de médailles, cachets, et gravures dûs à son burin.

M. Woets a fait hommage de différens morceaux de musique de sa composition, et la Société éprouve une satisfaction très-grande de pouvoir aujourd'hui offrir à un sexe enchanteur, la jouissance des productions d'un Art qu'il goûte mieux que les hommes, parce que son ame a été douée d'une sensibilité plus exquise.

M. Wartel a communiqué des *réflexions sur l'imitation et particulièrement sur la maniere dont elle a été pratiquée par Lafontaine.* Il fait connaître d'abord ce que c'est que l'imitation, et en quoi consiste le talent de bien imiter. Il passe en revue la plupart des auteurs qui se sont distingués dans ce genre de littérature, et prouve, par un grand nombre

Digitized by Google

de citations, que quelques-uns (Malherbe, Boileau, Racine, Corneille, l'ont poussé à un tel degré de perfection que l'on peut dire qu'ils ont surpassé leurs modèles. Mais c'est principalement au genre d'imitation créé par Lafontaine, et perdu avec cet homme inimitable, que s'arrête M. Wartel. Phèdre qui rendit Esope en latin avec tant de précision et d'élégance, n'a point cette légéreté naïve et badine que l'on trouve dans le fabuliste français; la manière de conter du premier paraît trop monotone et trop grave pour les sujets qu'il traite; Lafontaine au contraire en suivant la pente douce et naturelle de son génie se laissa aller à un langage doux et flexible, à l'aisance de s'exprimer qu'il avait reçue de la nature; enfin M. Wartel trouve que les ouvrages de Lafontaine ont acquis tout le mérite de l'invention, et que ce n'est pas sans raison qu'on l'a regardé comme original.

L'auteur fait ensuite un examen rapide de tous les fabulistes qui ont voulu suivre ses traces. De tant de rivaux inférieurs, Lamotte-Houdart paraît être le seul qui ait eu quelques succès; mais malgré le mérite de l'invention, le choix de ses sujets et la correction de ses vers, on n'apperçoit pas dans ses ouvrages ce talent naturel, ce génie chaud et vivifiant qui anime les récits de Lafontaine, ce je ne sais quoi, qui fera long-tems le désespoir de ceux qui voudront l'imiter.

Dans un discours où il traite *de l'influence des Arts, des Sciences et spécialement des Sociétés savantes, sur la gloire d'une nation*, M. Clavery examine successivement les avantages immenses que les égyptiens, les grecs et les romains ont tirés des réunions de savans qui, dans ces contrées célèbres, consacrèrent leurs travaux aux progrès de la philosophie, de la législation, de la morale, des arts et des belles-lettres. Il observe que si Sésostris, par ses conquêtes, rendit les égyptiens le premier peuple de la terre, les collèges des prêtres qui, après avoir célébré les mystères de leur culte, s'adonnaient à l'étude de l'astronomie, de la géométrie et de la physique expérimentale, ne contribuèrent pas moins

Digitized by Google

à sa gloire. Athènes, Lacédémone, Thèbes, long-tems rivales dans la carrière des armes, ne le furent jamais dans celle des Sciences et des Arts, et si les athéniens méritèrent après les égpytiens, le titre glorieux de premier peuple de la terre, c'est aux lois de Solon, aux succès étonnans des Arts sous Périclès, qu'ils le durent autant qu'à leur gloire militaire sous Thémistocle. Rome enfin, maîtresse de la Grèce et riche de ses dépouilles, voit les beaux jours de cette région à jamais célèbre se reproduire sous Auguste, par ses poëtes, ses orateurs, ses peintres, ses sculpteurs, et offrir elle-même des modèles au monde, après s'être appropriée ceux des peuples vaincus. Après cette époque l'auteur ne voit plus sur la terre que troubles, guerres, dévastations, et il n'y avait en effet que cela. Mais lorsqu'après la chûte de l'empire d'Orient, les savans de cette contrée, fugitifs en Europe, firent renaître dans nos climats le goût des Sciences et des Arts, il voit s'établir une foule de Sociétés qui toutes s'appliquent à combattre l'ignorance et la barbarie : tels sont les bénédictins, les jésuites, les oratoriens, les académies qui, sous les derniers règnes de la monarchie des Bourbon, ont eu les succès les plus grands et auxquelles il attribue avec justice une partie de la gloire qui leur est propre.

Un autre discours a été envoyé par M. Liégeard cadet. Il a été *prononcé à l'ouverture d'un cours de chimie et de physique expérimentales*. Après avoir exposé aux élèves des principes généraux de conduite nécessaires pendant le cours des études et même pendant toute la vie, l'auteur entre dans des détails particuliers à la méthode qu'il doit suivre. En étudiant la physique, leur dit-il, vous devez commencer à user du droit qu'a l'esprit humain, de penser librement. Le premier acte de cette liberté doit être de vous élever au-dessus de toutes les opinions vulgaires que vous avez reçues dans un tems où, trop jeunes encore pour marcher seuls, l'autorité et l'exemple vous tenaient lieu de raison. Mais s'il faut ne juger que d'après soi, et ne pas croire légèrement, il ne faut pas non plus s'armer d'une défiance opiniâtre : ce pyrronisme ridi-

Digitized by Google

cule, qui conduit à douter de tout, a été chez plus d'un homme l'effet de la paresse ou de l'ignorance, parce qu'il est plus aisé de nier la vérité que de prendre la peine de la chercher.

C'est ainsi que l'auteur, animé de l'ardent désir de faire le bien et de répandre les lumières, dispose l'esprit de ceux qui devront un jour éclairer et défendre leur patrie.

Quelques *idées sur la manière d'écrire de plusieurs auteurs modernes*, *et particulièrement sur l'élocution*, ont été soumises au jugement de la Société par M. Trachez. L'auteur commence par rechercher pourquoi la plupart des écrivains s'expriment de manière à n'être pas entendus. Il pense que cela vient de ce qu'ils n'ont pas rempli deux conditions essentielles pour parvenir à se rendre intelligibles : la première, la connaissance parfaite du sujet; la deuxième, la valeur exacte des mots que l'on emploie. Il fait ensuite sentir le ridicule de ces prétendues belles phrases regardées comme les fleurs de la littérature par les personnes qui n'ont pas le goût formé par la lecture des bons ouvrages. Ces phrases ne lui paraissent qu'un assemblage de mots mal assortis; il en cite quelques-unes et en prend l'occasion d'observer que les ouvrages admirés par les personnes de bon goût, sont ceux où l'on ne rencontre que des expressions simples, mais tellement bien appropriées au sujet ou à l'idée que l'on veut rendre, que la construction devient élégante et flatte agréablement l'oreille.

On trouve ensuite dans les réflexions de M. Trachez, un examen attentif de ce que l'on doit entendre par élocution qui a pour objet la *diction* et le *style*. L'auteur se propose de différencier d'une manière évidente ces deux divisions de l'élocution. Il les a déjà fait pressentir en disant que les qualités générales et grammaticales du discours sont la *concision* et la *clarté*, qu'il regarde comme indispensables dans quelqu'ouvrage que ce puisse être. Le style au contraire se dit des qualités du discours plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui parle ou qui écrit. Dans un travail commencé depuis long-tems et dont ces

Digitized by Google

idées ne sont que le précis, l'auteur se propose de s'appuyer de l'autorité des meilleurs écrivains, et de rassembler dans un cadre très-étroit, tout ce qu'il croira indispensable de connaître pour écrire correctement.

M. Hécart cadet a traité sous un point de vue philosophique cette grande question : *Qu'est-ce que la Société* ? Il n'y voit qu'un assemblage de pauvres et de riches se disputant tour-à-tour le bonheur. Les uns et les autres, dit-il, ont des jouissances, des privations, des vertus et des vices ; et dans un parallèle très-étendu entre les mœurs, les habitudes, les occupations du pauvre et celles du riche, il prouve que le plus heureux est celui qui dans chaque état sait borner ses désirs et s'imposer le moins de ces besoins que l'on nomme factices.

Deux compagnes fidèles des Arts et de la littérature, l'archéologie et l'histoire sont venues à leur tour intéresser nos Séances.

M. Bottin a donné plusieurs notices sur les monumens antiques du pays. Le premier qui a fixé son attention est celui auquel on donne communément le nom de *pierre Brunehaut*. Ce monument existe entre Epain et Hollain, près de l'ancienne Chaussée Romaine qui conduit encore aujourd'hui de St. Amand à Tournay, en longeant la gauche de l'Escaut. Cette pierre extraordinaire, qui est depuis long-tems un sujet de conjectures pour les antiquaires, a été visitée, le 10 novembre dernier, par M. Bottin. C'est une table de grès brut plantée en terre par une de ses extrémités. Elle laisse apercevoir quatre mètres en hauteur, et trois en largeur ; son épaisseur est uniformément de o m. 40. En ne supposant la partie enterrée que de moitié du volume de celle qui s'élève hors de terre, et en portant le maximum de la pesanteur spécifique du mètre cube de grès à 2692 k. 02, le poids de la *pierre Brunehaut* est, suivant M. Bottin, d'environ 19380k.

Les écrivains qui se sont occupés de la *pierre Brunehaut* ne sont point d'accord sur son origine. Les uns rapportent son érection à des tems peu reculés, d'autres la croient d'un âge bien antérieur à l'époque romaine. M. Bottin partage cette opinion

Digitized by Google

opinion qui a été émise en premier lieu par M. Debaest de Gand; il trouve dans la nature brute de la pierre *Brunehaut*, dans son élévation au milieu des champs, sur un point d'où l'œil, de quelque côté qu'il se porte, apperçoit une étendue de trois à quatre myriamètres, que borne le seul horison, et dans l'exposition de ses longs côtés au nord et au midi, la preuve que c'est un de ces monumens celtiques échappés au marteau des premiers prédicateurs de l'Évangile dans ces contrées, et il le regarde comme un de ceux que M. Cambry a si bien décrits sous le nom de peulvan ou pierre debout.

M. Silvy a lu plusieurs mémoires qui doivent servir de complément à l'histoire de Lille par Montlinot. L'un de ces mémoires renferme le *tableau des Sciences et des Arts sous Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et dans le* 15e. *siècle.* L'auteur y passe en revue les savans, les écrivains et les artistes qui ont honoré notre pays dans un tems où les Sciences et les Arts étaient encore presqu'entièrement ignorés dans le reste de la France; il cite plusieurs exemples pour donner une idée de ce qu'étaient la musique, la poésie, l'histoire, la peinture, etc. etc. dans un siècle qui présente, avec tous les restes de la barbarie de ceux qui le précédèrent, tous les élémens de la gloire de ceux qui le suivirent et qu'il faut reconnaître dans la découverte des grandes Indes par Christophe Colomb, dans l'invention de l'imprimerie par Guttemberg, dans celle de la peinture à l'huile par Jean Vaneyk, trois causes qui, réunies à celle de la poudre à canon inventée par Berthold Schwartz, ont changé les mœurs et les habitudes de l'univers policé.

Un autre mémoire traite *de l'origine, des progrès, de la police et des abus de le commerce de Lille.*

Dans cette partie intéressante de l'histoire de Lille que personne n'a traitée avant lui, M. Silvy ne dissimule pas que ce n'est point aux comtes de Flandres, que cette ville est redevable de son commerce, mais à diverses circonstances politiques qu'il indique, et dont il trouve la preuve dans les

Digitized by Google

archives de la mairie, dépôt précieux et qui mérite les plus grands soins. Telle fut l'émigration des sayetteurs que la froide cruauté de Louis XI fit déserter d'Arras pour se réfugier à Lille qui les reçut dans ses murs; telle fut l'émigration d'une colonie d'habitans de Bourges qui y transportèrent aussi leur domicile et leur industrie; telle fut enfin l'émigration des habitans de Pernes et du comté de St. Pol en Artois, qui s'appliquaient à la fabrication du satin noir.

Il examine ensuite les réglemens faits par les comtes de Flandres pour les diverses corporations de fabricans, établies depuis 1480 jusqu'en 1535, et il démontre, non-seulement qu'ils étaient impolitiques et contraires à la ville même qu'ils prétendaient favoriser, mais encore nuisibles au commerce de Lille, aux négocians, à l'industrie et à la population des campagnes.

L'auteur se propose de donner une suite à ce mémoire, pour expliquer les accroissemens successifs de Lille, de sa population et de son commerce.

La Société n'a pas perdu de vue ce qui doit intéresser tous les hommes sincèrement amis de leur pays. Entr'autres rapports qui lui ont été faits par M. Bottin, concernant la statistique, elle a distingué celui qui avait pour objet le mouvement de la population du département du Nord, pendant l'an 1806. Il est y né, dans le courant de cette année, 26,958 individus, dont 13,936 du sexe masculin, et 13,022 du sexe féminin. 19,684 individus sont décédés, dont 10,198 du sexe masculin, et 9,486 du sexe féminin. Le nombre des mariages a été de 5,633. Celui des divorces n'a été que de 4.

A ce rapport l'auteur a joint des rapprochemens comparatifs entre l'année 1806 et les quatre années qui l'ont immédiatement précédées : il en résulte que l'année 1806 a eu un accroissement de population de 3,219 individus sur le terme moyen des 4 années précédentes.

M. Bottin envisage ensuite les naissances sous le rapport de l'état et des professions. Il trouve que le nombre des enfans naturels en 1806 est à celui des enfans légitimes,

Digitized by Google

comme un est à 10 $\frac{753}{1157}$; comparé avec le nombre moyen des enfans naturels, nés dans les 3 années précédentes, l'an 1806 offre un excédent de 28.

Les mêmes calculs établis pour chaque arrondissement confirment cette vérité bien affligeante, que le nombre des enfans naturels s'accroît en raison du plus de facilité que la charité publique présente à l'abandon des enfans. Faut-il en conclure, dit M. Bottin en terminant, que la profusion des secours soit un moyen d'augmenter la démoralisation publique?..... Les preuves n'en sont malheureusement que trop fréquentes.

L'éloge historique de Charles-Joseph Leclercq de Montlinot a été prononcé par M. Silvy, continuateur de l'histoire de Lille. Un homme de lettres estimable vengé des outrages des persécuteurs nés de tout mérite, environné de ses titres personnels à la reconnaissance publique, placé sous son véritable point de vue pour être apprécié ce qu'il vaut, tels sont l'objet et le résultat de cet écrit. En envisageant Montlinot, 1°. comme homme de lettres, il analise avec rapidité le plus grand nombre des ouvrages sortis de sa plume, leur esprit et son style. Il le voit sans cesse occupé de l'amélioration du sort des malheureux. Montlinot intéresse par ses pensées, par ses vues, par sa philosophie, et son style animé des couleurs de l'éloquence, il remue l'ame et lui fait éprouver ces mouvemens de pitié et d'indignation, qui attachent et donnent à la morale ce ressort puissant qui fait trouver tant de satisfaction à pratiquer le bien. 2°. En le considérant comme homme d'état, il le suit dans tous les emplois qu'il a parcourus, les travaux auxquels il se livra et les fruits qu'en recueillirent ses semblables. Il le voit environné de l'estime et de la considération de tout ce que la Société regarde comme important, justifier par-tout la confiance des hommes en place, et du gouvernement, et cependant modeste et désintéressé dans toute sa carrière politique où il ne lui manqua que de l'ambition pour jouer un rôle, sinon plus utile, du moins plus brillant et plus favorable à sa fortune. Nous ne dirons

Digitized by Google

rien du mérite particulier de cet éloge; s'il appartenait au possesseur des ouvrages imprimés et inédits de Charles Leclercq de Montlinot de tracer son éloge, l'on peut dire que M. Silvy, qui l'avait connu de son vivant et qui a cherché dans ses écrits son ame, son caractère et son génie, a parfaitement rempli cette tâche, en lui payant le tribut de louange qui lui était dû.

La poésie a quelquefois répandu des fleurs sur le sentier aride qui conduit au sanctuaire des Sciences. La Société a applaudi aux *vers faits à l'occasion de la nouvelle année*, par M. Duhamel. Outre les situations qui sont décrites avec goût, on remarque en ce poëme la plus grande facilité dans l'expression qui est toujours celle que l'on aurait employée soi-même, si l'on s'était occupé du sujet traité par l'auteur; preuve certaine que le style en est naturel et facile.

La Société doit encore à M. Duhamel une pièce de *vers sur Frédéric-le-Grand*, à l'occasion de la résistance du meunier de Postdam aux désirs de son souverain; et une *ode a l'occasion de la naissance de l'Empereur Napoléon*. Le mérite de l'une et de l'autre de ces pièces n'est pas à contester : le public comme la Société ont rendu hommage à l'auteur.

Il est difficile de se défendre de quelqu'enthousiasme en entendant la lecture des vers adressés par M. Adveniez-Fontenille, à un jeune homme de ses amis, la veille de son départ pour aller retrouver son père. Les regrets que lui cause son éloignement, l'intérêt qu'il lui porte, le désir de le savoir heureux, tout est rendu avec fraîcheur, élégance et harmonie; et lorsqu'il lui donne les conseils que la supériorité de son âge, et son expérience lui permettent de lui adresser, il est véritablement philosophe autant que poëte. Un jeune homme, sans doute, ne peut résister au penchant qui le pousse à la tendresse : amour ou amitié, peu importe le sentiment qui l'anime, et M. Adveniez-Fontenille ne prétend pas fermer son cœur aux émotions que l'un ou l'autre peuvent causer. Voici comme il s'exprime lui-même.

Digitized by Google

Un seul espoir adoucit ma tristesse
Au moment où tu dois t'arracher de nos bras,
Et je songe du moins que tu ne quittes pas
Le tourbillon de la tendresse.
L'air pur du sentiment est de tous les pays,
Tu n'auras pas changé de sphère,
Puisque tu quittes des amis
Pour aller retrouver un père.

Te parlerai-je de l'amour ?
Fuis sa trop séduisante ivresse,
Sa main perfide nous caresse
Et nous déchire tour-à-tour ;
Il trempe ses cruelles armes
Au feu de nos brûlans désirs,
Il nous berce dans les plaisirs
Pour nous réveiller dans les larmes.

C'est avec cette délicatesse qui caractérise toutes ses productions, que M. Adveniez Fontenille distribue les conseils de l'amitié à un jeune homme dont le sort l'intéresse.

M. Hécart cadet, nous a peint *le journaliste embarrassé* par la diversité des goûts de ses lecteurs : l'un veut de la musique, l'autre de la poésie, un 3e. de la politique, un 4e. de la métaphysique ; d'autres des charades, d'autres de la médecine, etc. etc. L'on conçoit aisément que, pour satisfaire tant de goûts divers, l'écrivain périodique qui se propose de plaire à tout le monde, n'éprouve pas de petites difficultés. M. Hécart semble les avoir toutes prévues et les a fait toutes connaître. Variété et facilité sont le mérite principal de ce poëme.

La navigation, imitée de Gesner, par le même auteur, offre en quatre strophes le mérite de la facile harmonie du poëte allemand ; le naturel, l'élégante simplicité distinguent sur-tout ce charmant ouvrage dont la société conserve un agréable souvenir.

Une *épître à M. Pieyre*, préfet du Loiret, par M. Chaudruc.

Digitized by Google

Cette épître joint au mérite de la facilité celui d'un style généralement pur et poétique. L'auteur rappelant les travaux des Megrets, des Turgots, qui précédèrent M. Pieyre dans la carrière administrative du beau pays où il est placé, considère ce dernier comme leur émule et leur égal, et l'invite à ne pas sacrifier les muses aux soins du commerce, et de l'industrie, lui qui leur doit toute la gloire dont il jouit. Il lui fait envisager l'ingratitude comme le salaire de tout le bien que font les hommes en place, au moins pendant leur vie, tandis que les muses et les arts les consolent dans leurs malheurs, les soutiennent dans leurs disgraces, et répandent sur leurs jours les agrémens dont ils sont la source :

Les muses des grandeurs t'ont frayé la carrière,
Ingrat ! oserais-tu déserter leur bannière ?
Ah ! le sage toujours fut l'ami des neuf sœurs,
Le genre humain leur doit ses premiers précepteurs.
Et du conseil des rois la prudente déesse,
Est celle des beaux Arts comme de la sagesse.
Ainsi que de Louis, ministre d'Apollon,
Turgot dicta ses lois dans le sacré vallon ;
Les Arts qu'il protégea charmèrent sa disgrace,
Et ce fils de Plutus, près d'eux obtint sa grace.
C'est eux qui dans l'exil, suivirent la Chalotais,
Et de son rang perdu consolaient Nivernais.
Amis dans la faveur, au sein de l'infortune,
Ils ne repoussent point une plainte importune ;
Et s'ils savent remplir le vide des grandeurs,
Ils portent avec nous le poids de nos malheurs.
Aime donc les beaux Arts, propage leur culture,
Mais honore avant tout la noble agriculture.
Fais, etc. etc.

L'auteur de cette épître, nourri de la belle littérature ancienne et moderne, exprime avec un mérite particulier les pensées qu'il emprunte de ses modèles, et sous ce point de vue, il pourra lui-même servir d'exemple pour le goût qui préside à l'imitation dans ses écrits.

Depuis la dernière Séance publique, la Société a encore reçu de ses membres correspondans, beaucoup d'autres ouvrages qui ont enrichi ses archives, tels sont :

Digitized by Google

Le botaniste cultivateur, par M. Dumont de Courset, 5 vol. in-8°. ouvrage aussi utile que bien fait, et sur lequel l'opinion de la France entière est fixée.

Recueil d'inscriptions et pièces de vers faites à l'occasion du voyage du premier Consul dans le département de l'Escaut; 1 vol. in-8°. par M. Liégeard aîné. L'auteur s'est distingué par le choix des inscriptions qu'il a puisées en grande partie dans les meilleurs poëtes de l'antiquité. Différens morceaux de poésie relatifs à la circonstance, prouvent qu'il n'est pas étranger à ce genre de littérature.

Annuaire poétique de Gand, pour l'an 1803 et 1804, 1 vol. in-12. Une grande partie des pièces de vers insérées dans ce recueil, sont de M. Liégard aîné.

Discours fait à l'occasion du couronnement de l'empereur des français, par le même. in-8°.

Discours sur l'émulation, par M. Guilbert. in-8°.

Discours prononcé lors de la rentrée de la Société d'émulation de Rouen, par le même. in-8°.

Discours prononcé lors de la clôture de l'examen pour l'admission des élèves à l'école Polytechnique, par le même. in-8°.

Discours sur la nécessité de l'allaitement des enfans par leur mère, par le même. in-8°.

Eloge historique de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, par le même. in-8°.

Notice historique sur le citoyen Broche, organiste distingué de la ville de Rouen, par le même. in-8°.

Essai historique sur la Pologne, par le même. in-8°.

Morceaux de poésie traduite de l'allemand, par le même. in-8°.

Romances traduites de l'anglais, par le même. in-8°.

Ces nombreux ouvrages de notre collègue Guilbert sont un témoignage honorable de l'étendue de ses connaissances et de son ardent amour pour l'étude.

Discours sur l'éducation, par M. Liégeard cadet. in-8°. L'auteur y développe avec beaucoup de sagesse et de philosophie cette

Digitized by Google

pensée profonde de J. J. Rousseau, qu'il a prise pour épigraphe. « Une bonne éducation est le meilleur patrimoine qu'un père puisse laisser à son fils. »

Eloge funèbre de M. Dieudonné, second préfet du Nord, membre honoraire de la Société, par M. Bottin. in-8°.

L'auteur y retrace avec chaleur, les traits de l'administrateur éclairé, ferme juste, affable et loyal dont la perte a causé de si vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu. Le style de M. Bottin est constamment celui d'un ami pénétré du sentiment d'une profonde douleur.

Programme des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. in-4°.

Programme des prix proposés par la Société d'agriculture du département de la Seine. in-8°.

75, 76, 77 et 78, Séances publiques de l'Athenée des Arts, séant à Paris. 1 vol. in-8°.

Procès-verbal de la Séance publique tenue par la Société d'agriculture, Sciences et Arts de Douai, le 24 juillet 1806. in-8°.

Compte rendu, par la Société médicale de Douai, des vaccinations faites dans ladite ville, pendant le premier trimestre de 1807. in-8°.

Annuaire du département du Nord, pour l'année 1807. un vol. in-8°.

Extrait du tableau méthodique des espèces minérales, publié par M. J. A. H. Lucas, membre correspondant de la Société des Sciences et Arts de Lille, par M. Tonnelier. in-8°.

Extrait du traité élémentaire de physique, publié par M. Haüy, membre correspondant de la Société, par M. Tonnelier. in-8°.

Voilà, Messieurs, quels ont été les travaux de la Société, depuis l'époque de sa première Séance publique. C'est à vous qu'il appartient de décider si elle a rempli la tâche qu'elle s'est imposée par son institution. Sans doute, elle aurait acquis des droits plus réels à la reconnaissance, en établissant dans

Son sein

Digitized by Google

son sein des cours publics et gratuits sur différentes branches de l'instruction, malheureusement trop négligées jusqu'à ce jour; elle en a eu le projet; mais elle a été arrêtée par la crainte de prévenir indiscrètement un plan formé par le héros qui gouverne la France. Il a su appercevoir les vices nombreux que présente le mode actuel de l'enseignement, et il s'entourait de tous les hommes qui pouvaient raffermir cet édifice chancelant, lorsqu'une agression inique le rappela, pour la millième fois, aux champs de la victoire. Mais le tumulte des armes n'a pas éloigné de sa pensée une idée aussi chère; son génie méditait les moyens de combattre l'ignorance qui essayait encore de déployer son voile sinistre, en même tems qu'il décidait du sort des batailles. Bientôt toutes les Sciences marcheront d'un pas égal; une instruction générale et sagement dirigée répandra par-tout les moyens de former des hommes, d'exciter l'émulation; chaque français, quelque soit son rang ou sa fortune, y aura les mêmes droits, et l'indigent ne pourra plus reprocher qu'à lui-même son ignorance et son abjection.

M. Silvy a lu la pièce de vers suivante :

L'ART D'ÊTRE HEUREUX.

ODE PHILOSOPHIQUE.

> Jouir est tout; les heureux sont les sages.
> Bernard, art d'aimer. 1 chant.

Poursuivons-nous une chimère ?
Le bonheur, pour le genre humain,
N'est-il qu'une ombre mensongère
Qui le flatte et le désespère,
Et qu'il voudrait saisir en vain ?
Tout, hélas ! nous porte à le croire.
Témoin des temps, fidèle histoire !
Tu nous as retracé les stériles efforts
Qu'ont fait pour l'obtenir, dans tous les divers âges,

Digitized by Google

Et les fous et les sages
Qui nous ont devancés dans l'empire des morts.

Qu'on est étonné, si l'on pense
Aux succès qu'ont eu les mortels
Dans les routes de la science!
Leurs travaux, leur intelligence
Leur ont mérité des autels.
Auguste Grèce! antique Rome!
Vous me faites admirer l'homme;
Les Dieux qui l'ont formé, n'ont rien fait de plus beau.
Mais sa gloire n'est rien, son éclat l'humilie,
Si malgré son génie,
Le grand art d'être heureux est encore au berceau.

Ecoutez l'élégant Virgile!
Comme il peint le bonheur des champs!
Comparée aux soins de la ville,
Leur vie uniforme et tranquille
Est séduisante dans ses chants.
Peintre brillant! chantre magique!
L'habitant de ce toit rustique,
En son style grossier ose te démentir:
» Il est temps d'être heureux, dit-il à sa famille;
» Désertons cet asile;
» Pour gagner la cité, hâtons-nous d'en sortir. »

Crésus, au sein de l'opulence,
Vécut-il exempt de chagrins?
Sous les lambeaux de l'indigence,
En chantant, Homère s'avance;
Hirus compta des jours sereins.
Eh! que vient donc nous dire Horace?
Du bonheur il marque la place
Dans l'état incertain de médiocrité!....
Nul état ne l'exclut, nul état ne le donne;

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour, personne
Dont elle ait constamment fait la félicité.

Tendre amour! tes douces caresses
Engendrent souvent des regrets!
De Bacchus je crains les richesses;
Qui ne sait combien ses largesses
Enfantent d'odieux excès?
Loin de nous le sort de l'avare!
Plus dur que l'or, son cœur barbare
Méconnaît le plaisir d'être utile aux humains.
Source de nos erreurs, passions exaltées,
Si vous n'êtes domptées,
Oui, vous empoisonnez le cours de nos destins.

Eloignez-vous, muse sévère!
Conter est mon plus doux penchant;
Un récit peut instruire et plaire;
On craint un raisonneur austère,
On aime un conteur amusant.
Leçon qui plaît, s'apprend sans peine.
Incomparable Lafontaine!
En égayant l'esprit, tu formes la raison.
L'enfance te chérit, l'âge mûr te dévore,
Je me surprends encore
A laisser, pour te suivre, et Montagne et Charron.

Un jour, promeneur solitaire,
Près d'un bois, je vis un enfant
Essoufflé, pleurant de colère....
Avez-vous perdu votre mère?
Est-elle dans un autre champ?
Non, non, me dit-il, si je pleure,
C'est qu'en vain, depuis plus d'une heure,
Je poursuis ce serin.... c'était un papillon!
Je plains qui n'a pas vu dans cette courte fable

Digitized by Google

L'homme, enfant véritable,
Qui cherche le bonheur en perdant la raison.

Le bonheur! est-il un sistême?
Peut-on calculer froidement
Les principes du bien suprême?
La jouissance de soi-même?
Les délices du sentiment?
On le peut; une noble audace
M'a fait de Virgile et d'Horace
Dévoiler et combattre, et rejetter l'erreur;
Craindrais-je d'enseigner ce qu'ils n'ont pu m'apprendre?
J'oserai l'entreprendre,
Et mon esprit n'aura pour guide que mon cœur.

Jouir est tout; c'est ma devise,
Ma règle et mon unique loi.
Peut-être un sot s'en scandalise;
N'importe; il faut que je le dise;
Bernard l'avait dit avant moi.
Nous le tenons de la nature...
Oser l'accuser d'imposture,
C'est mentir à soi-même. On lit sur l'univers
Ce mot qu'elle y grava, comme sur une table,
Ce mot ineffaçable :
Jouir : tout nous le dit cent fois mieux que mes vers.

Tout provoque à la jouissance
L'esprit et le cœur et les sens.
Loin de nous! sombre indifférence!
Le bonheur cesse où tu commence,
Sois le partage des méchans.
Le malheur est fait pour le crime;
Qui le commet est sa victime;
Un vautour, le remords, doit déchirer son cœur.
Que ses sens engourdis, que son ame appauvrie

Digitized by Google

Répandent sur sa vie
La tristesse et l'ennui, la honte et la douleur.

L'enfant rit avec sa poupée.
Il jouit en la caressant !
Quand son ame est développée,
D'autres soins elle est occupée;
Jeune homme ! l'amour vous attend !...
D'un baiser de sa douce amie
Son ame brûlante est ravie !
Désire-t-il encore ? son bonheur est plus grand !
Il faut qu'il soit époux ; il veut devenir père ;...
Sous un hymen prospère,
Quiconque sait jouir, jouit à chaque instant.

Le bonheur varie avec l'âge;
On peut le trouver en tous lieux.
Dans le désert le plus sauvage,
Comme au plus riant hermitage,
On a vu des mortels heureux.
Aux champs imitons la nature :
Que notre ame soit simple et pure;
Riches de ses bienfaits, qu'ils comblent nos désirs.
Le luxe éblouissant qui règne dans la ville,
En un champêtre asile,
Deviendrait le fléau des mœurs et des plaisirs.

Arts enchanteurs ! de vos miracles
Serais-je donc le détracteur ?
Dans nos concerts, dans nos spectacles,
Dans la pompe des tabernacles
Leur magie échauffe mon cœur !...
Du corps social l'harmonie
Des Arts atteste le génie :
De la voix d'Amphion Thèbes reçoit le jour;
Un peuple de héros nait des chants de Tirtée;

Digitized by Google

Par la lyre d'Orphée
La fureur des lions est soumise à l'amour.

Du commerce et de l'industrie
Peindrai-je les bienfaits divers ?
Par eux le monde est ma patrie !
La nature m'est asservie !
Je suis maître de l'univers !
De l'un et de l'autre hémisphère,
Dans mon asile solitaire,
S'étalent à mes yeux les fruits et les trésors !
De mes goûts délicats le globe tributaire
Embellit ma chaumière,
Et j'y jouis de tout sans peine et sans remords.

Des fleurs des champs qu'une bergère
Emprunte tous ses agrémens.
On plaît toujours quand on veut plaire
Et fixer la troupe légère,
Et des plaisirs et des amans.
En voit-elle moins sur ses traces
La nymphe qui joint à ses graces
Des perles, des rubis l'étalage brillant ?
La fleur des champs me plaît; mais l'éclat des richesses
Au char de nos déesses,
Donne un charme divin, un aspect ravissant.

. . . . . .

Qu'il me semblerait téméraire
Le mortel qui contesterait
Qu'on puisse être heureux sur la terre !
L'homme est auteur de sa misère !
Pour lui, la nature a tout fait.
Des biens que sa main nous dispense,
Qui sait user avec prudence,
Goûtera le bonheur jusqu'au sein des travaux.
Pour le seul insensé, j'aurai perdu ma peine.

Digitized by Google

Mes coursiers, hors d'haleine,
Vont jouir avec moi des douceurs du repos.

M. PORET a donné la suite des *observations critiques sur Lille ancienne et moderne*, ouvrage de M. REGNAULT-WARIN, dont il avait commencé, dans la Séance publique de l'an 1806, à relever les erreurs de faits, de chronologie et de topographie. La méthode adoptée l'année dernière ayant paru la plus propre à placer sans confusion les assertions de l'auteur et les réflexions du censeur, on n'a pas cru devoir en changer : voici donc en présence l'un de l'autre, M. REGNAULT-WARIN et M. PORET.

LILLE ANCIENNE ET MODERNE.	CRITIQUE.
Page 110. *Sa fille (de Louis de Mâle) avoit épousé le roi de France, Philippe-le-Hardi.*	Philippe-le-Hardi, roi de France, était mort depuis quatre-vingt-quatre ans, lorsque cette princesse se maria.
Ibid : *c'étoit Marguerite II, qui avoit épousé en premières nôces....*	Il fallait dire : Marguerite III. En effet, la première était Marguerite d'Alsace, épouse de Bauduin V, comte de Hainaut, laquelle succéda à Philippe d'Alsace, son frère, et unit le comté de Flandres à celui de Hainaut, en 1191. La seconde fut Marguerite de Constantinople, fille de Bauduin IX, comte de Flandres et empereur de C. P., laquelle épousa Guillaume de Dampierre. Marguerite, fille de Louis de Mâle, comtesse de Flandres, était donc la IIIe. du même nom.

Digitized by Google

Page 110. *Le roi son époux institua à Lille une chambre des comptes.*

Il paraît inutile de répéter que ce roi mort 65 ans avant la naissance de cette princesse ne fut pas son époux. Mais ce qui ne l'est pas, c'est de dire que Philippe de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, mari de cette princesse, établit à Lille une chambre des comptes.

L'identité des noms et surnoms a probablement fait confondre à M. Regnault-Warin, le roi de France et le duc de Bourgogne ; c'est peu de chose.

Ibid : *Jean, dit l'Intrépide.*

L'histoire le connaît sous la dénomination de Jean *sans peur*, et les dénominations que l'histoire a consacrées ne peuvent pas être changées, sans confusion.

Ibid : *Il avoit épousé Marguerite de Bavière, de qui il eut* trois filles *et* un garçon.

Où a puisé ces notions, M. Regnault-Warin? Les historiens les plus fidèles s'accordent à dire qu'il eut d'elle huit enfans, savoir : un prince, nommé Philippe, comte de Charolais qui lui succéda et fut ensuite désigné sous la dénomination de *bon Duc*, et sept filles dont l'aînée, Marguerite, fut mariée en 1404 à Louis de France,

fils aîné

Digitized by Google

fils aîné de Charles VI, après la mort duquel elle épousa Artur de Bretagne, comte de Richemont, depuis connétable de France; la deuxième était Marie, épouse d'Adolphe, duc de Clèves, comte de la Marck; la troisième était Catherine, mariée au comte de Guise, fils de Louis d'Anjou; la quatrième, Isabelle, épousa Olivier de Châtillon, comte de Penthièvre; la cinquième, Jeanne qui paraît être morte dans le célibat; la sixième, Anne, mariée au duc de Bedfort; et la septième, Agnès, qui épousa Charles I, duc de Bourbon.

Page 111. *Il meurt (Philippe-le-Bon) en 1467, âgé de 72 ans.*

Né à Dijon le 30 juin 1396, mort à Bruges le 15 juin 1467, il ne pouvait être âgé que de 71 ans, moins 15 jours.

Page 112. *Il (Philippe-le-Bel) épouse Jeanne d'Espagne, à qui il apporte ses états qui passent dans la Maison d'Autriche, en faveur de la branche de Castille et d'Arragon.*

Voici la vérité : Philippe-le-Bel ou le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et père de Charles-Quint, épousa Jeanne d'Espagne, héritière des royaumes de Castille et d'Arragon, laquelle lui apporta, au lieu de les recevoir de lui, ses états, ou les Espagnes qui passèrent dans la maison d'Autriche. C'est ainsi qu'il faut traduire les contre-vérités de M. Regnault-Warin.

Digitized by Google

Page 113. *Dans l'article consacré aux sièges soutenus par Lille, nous verrons que cette ville ayant à se défendre contre les différens partis, leva seize compagnies de deux cens hommes chaque, et fit démolir le château de Courtrai.*

M. Regnault-Warin, il y a des écrivains qui donnent plus qu'ils ne promettent; vous, vous promettez plus que vous ne donnez. Vous ne rapportez, ni à l'article indiqué, ni ailleurs, les faits, les détails que vous annoncez ici. Tout autre écrivain serait par nous sommé de tenir parole; nous vous en dispensons, contens de vous trouver en défaut.

Vous y êtes encore, lorsque vous faites durer le gouvernement de Charles-Quint jusqu'à sa mort, sans dire un mot de son abdication qui eut lieu près de trois ans auparavant. Cet événement était assez notable pour n'être pas passé sous silence. Mais... on ne peut pas tout dire.

A propos, M. Regnault-Warin, comment a-t'il pu se faire que vous ayez compté Louis XIV pour le 35e. comte de Flandres? Si je ne me trompe, il était le 37e. et vous n'auriez pas dû rayer de votre catalogue Philippe IV, roi d'Espagne, qui entra en possession des Pays-Bas après la mort de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie en 1633, et fut le 35e. comte de Flandres; non plus

Digitized by Google

que Charles II son fils, qui, sous la tutelle de sa mère, lui succéda en 1665, tant à la couronne d'Espagne, qu'à la souveraineté des Pays-Bas, dont il fut par conséquent le 36e. comte. Louis XIV, s'il doit être compté au nombre des comtes de Flandres, n'en serait donc que le 37e..

Page 120. *Lille, par sa position, devoit devenir et devint en effet, le point de contact des diverses puissances belligérantes. Elle appartint quelquefois à elle-même, puis à la France, etc.*

Que M. Regnault-Warin nous apprenne donc à *quelle époque la ville de Lille s'est appartenue à elle-même.* En remontant même aux siècles poétiques de cette ville, on peut le défier d'indiquer un seul moment où Lille ait été reconnue indépendante. Il serait curieux de connaître ses constitutions républicaines, et, sans doute, il existerait quelque trace de son gouvernement intérieur et extérieur. Rien, absolument rien de semblable. Il l'établit lui-même ainsi dans le tableau chronologique des souverains de Lille.

Ibid. Et suiv. : *Louis-le-Gros voulant venger le parricide commis sur la personne de Charles-le-Bon, comte de Flandres, qui fut assassiné à Bruges..... Ce monarque ad-*

On croirait, en lisant ces lignes, que Louis-le-Gros vint mettre le siège devant Lille, tout exprès pour venger la mort de Charles-le-Bon, comte de Flandres, et pour appuyer les

Digitized by Google

jugea cette souveraineté vacante, par défaut d'enfans, à Guillaume de Normandie. Pour appuyer ses prétentions, il porta la guerre dans la Flandre, et vint mettre le siège devant Lille. Mais cette ville défendue par Thiery d'Alsace, que la nation *opposait à l'usurpateur, repoussa vivement les* aggressions hostiles, *et lassa la constance du roi qui abandonna son projet et se retira.*

prétentions injustes de Guillaume de Normandie, que M. Regnault-Warin qualifie d'usurpateur. - On croirait que Thiery d'Alsace était déjà à Lille pour y exercer des droits légitimes, lorsque Guillaume de Normandie s'y présenta en qualité de comte. Or, tout cela est faux.

1°. Guillaume de Normandie avait sur le comté de Flandres les mêmes prétentions à former, que le défunt comte Charles et que Thiery d'Alsace; les uns et les autres descendaient au même degré de Bauduin de Lille.

2°. Ç'aurait été fort mal à propos, ou fort injustement, que Louis-le-Gros serait venu assiéger Lille qui n'avait eu aucune part au meurtre du comte Charles, puisqu'il avait été assassiné à Bruges par une faction de scélérats à la tête desquels était le nommé *Bertout*, prévot de Bruges.

3°. Guillaume de Normandie avait prêté le serment de foi et hommage au roi de France, qui lui avait accordé l'investiture du comté de Flandres, en qualité de suzerain. Le clergé, la noblesse et le peuple se soulevèrent contre lui, et appelèrent Thiery d'Alsace pour les

Digitized by Google

seconder et les gouverner. Celui-ci vint avec cent chevaliers se joindre aux mécontens, qui finirent par triompher, non pas d'un usurpateur, mais d'un prince qui ne sut se concilier l'amour de personne et qui fut abandonné par le roi de France lui-même, après qu'il eut assiégé Lille, qu'il ne put prendre.

Page 121. *Une querelle s'étoit élevée entre le roi d'Angleterre Jean et le pape Clément III.... Mais avant de la réaliser, Philippe voulut, en passant, châtier son vassal le comte de Flandres qui, à l'attentat de ne lui avoir pas prêté foi et hommage, avoit joint l'imprudence de blâmer l'expédition entreprise par l'ambitieux monarque.*

Mal à propos M. Regnault-Warin attribue au refus de foi et hommage la guerre de Philippe-Auguste contre Ferrand de Portugal, ainsi qu'au blâme par ce dernier de l'expédition projetée. Ferrand de Portugal avait prêté le serment de foi et hommage à Philippe Auguste, et ne blâmait pas l'expédition dont il s'agit; mais, avant d'y prendre part, il voulait que les villes d'Aire et de St.-Omer, auxquelles on l'avait fait renoncer par son contrat de mariage, lui fussent rendues. Telle fut l'occasion du siège de Lille, en 1213.

Page 122. *Mais Philippe étant éloigné, les habitans excités par leur comte, se révoltèrent et chassèrent les troupes qu'il y avoit laissées.*

Ce fait est contredit par tous les historiens du tems. Tandis que Philippe-Auguste s'était éloigné de Lille, qu'il avoit pris, y laissant son fils Louis et 200 hommes d'armes avec

Digitized by Google

quelques seigneurs, le comte Ferrand vint assiéger le château d'Arquinghem, et resta 15 jours devant ce fort, sans pouvoir le prendre; il vint de là attaquer Lille, et passa quatre jours devant cette place avec aussi peu de succès. Le roi de France informé de cette nouvelle, sut si bon gré aux lillois de l'assistance qu'ils avaient donnée à ses gens, que, pour leur témoigner sa confiance, il retira la garnison de leur ville, et leur en laissa la garde à eux-mêmes; mais instruit de cette mesure, le comte Ferrand assembla son armée et vint de nouveau assiéger Lille qui se rendit sans grande résistance. Philippe-Auguste en fut irrité au point qu'il revint aussitôt en Flandres et qu'il réduisit en cendres la ville de Lille, où selon l'expression de Breton poëte du tems, il ne resta pas pierre sur pierre. Le comte Ferrand se sauva à la faveur de la confusion causée par l'incendie. Ce ne fut que l'année d'après, que ce comte, fait prisonnier à la bataille de Bouvines, fut traîné en captivité à Paris.

La mémoire de l'homme de bien est un patrimoine public que ses contemporains doivent soigneusement re-

Digitized by Google

cueillir. C'est sur-tout aux sociétés s'occupant de Sciences et d'Arts, qu'est réservée cette tâche honorable, et M. Bottin s'est empressé de la remplir envers Nicolas-Joseph Vernimen, en lisant une notice biographique sur ce Jurisconsulte distingué, né à Gravelines le 8 Avril 1741; décédé dans la 66e. année de son âge, Président du canton de la ville de Bergues, lieu de sa résidence.

M. Silvy lit une dissertation sur le droit de cité et de bourgeoisie à Lille.

Des réflexions générales sur le droit de cité ou de bourgeoisie, précédent tout ce que l'auteur avait à rapporter sur les moyens de l'acquérir à Lille, la manière de le conférer, les avantages qui s'y trouvaient attachés, les dispositions prises pour les conserver, et les causes qui en faisaient prononcer la privation.

Ce morceau, intéressant par son objet, a paru à l'auteur susceptible de développemens d'autant plus curieux, que peu de publicistes s'en étaient occupés avant lui, et le considérant comme élément de civilisation, il s'est plu à en dépeindre les résultats.

Il expose comment au sortir de l'esclavage on pouvait parvenir à la seule dépendance des loix après une épreuve fixée, les conditions nécessaires pour y arriver, les cérémonies qui accompagnaient l'admission à ce droit précieux, et rappelle le serment de celui qui était admis à sa participation.

« Elle (la bourgeoisie) n'était pas accordée mystérieuse-» ment, ni à l'insu du peuple. L'on ne fixait pas, il est vrai, » des séances extraordinaires pour élever un simple habitant » au rang de bourgeois. Mais, lorsque le magistrat tenait le » siège en halle, s'il y avait un bourgeois à recevoir, une » cloche, *la blancloque*, (elle était toute d'argent) aver-» tissait le public d'assister à cette cérémonie qui ne pou-» vait jamais être sans intérêt pour lui. Certes, le sénat n'au-

Digitized by Google

» rait pas osé enfreindre les réglemens établis, pour favoriser » un particulier ; nul individu n'aurait eu assez peu de pu- « deur pour s'exposer à une censure publique et moins encore » à un refus flétrissant, s'il n'avait réuni en sa personne toute » les conditions ou qualités exigées. Dans cette circonstance, » le magistrat en corps, en présence du peuple assemblé, » recevait de celui qui désormais devait figurer parmi les » bourgeois, le serment qui suit :

» Vous franchiez et jurez que vous serez bourgeois de Lille » droiturier et loyault, et que jamais n'irez contre l'Echevinage » de la ville et sy aiderez à warder la loi et les franchises de » ladite ville à vo sens et à vo pouvoir, et sivendrez à tous » les besoins de la ville quand vous orez la blancloque, ou es- » callette sonner soit par jour ou par nuit, et ce ferez vous bien » et loyaument, se Dieu vous ayt et tous les Saints. »

L'énumération des avantages de tous genres, attachés au droit de cité, est placée à la suite de cette description, et l'auteur rapporte les mesures prises pour les conserver. « Tout était prévu, dit-il, de la part des bourgeois et des » magistrats, afin d'en assurer la conservation, tout était » prévu jusqu'à l'insurrection contre les fonctionnaires les plus » puissans et les plus redoutables, pour résister à d'injustes » entreprises. Et cette proposition, comme tout ce qu'il avance » est justifiée par des pièces originales.

M. Silvy expose ensuite les causes qui pouvaient faire encourir la perte des droits de bourgeoisie à Lille, et la publicité donnée aux sentences qui prononçaient l'exclusion de ceux qui l'avoient méritée. Il observe avec satisfaction que ces sortes de jugemens qui ne sont pas sans exemple, ont été cependant infiniment rares, et il termine ainsi ce chapitre en l'honneur des bourgeois de Lille, tant anciens que modernes dont le tableau, en trois in-folio, réside aux archives de la mairie et rappelle tous les actes de bourgeoisie, depuis le 1er. Novembre 1291 jusqu'en 1792, ce qui comprend l'espace de cinq siècles révolus.

M.

Digitized by Google

M. Faubert a ensuite lu une pièce de vers de sa composition, sur le retour de S. M. I. et R. et sur la continuation de la guerre avec l'Angleterre. L'assemblée l'a vivement applaudie, et nous regrettons d'avoir trouvé un obstacle dans la modestie de l'auteur, pour en faire jouir nos correspondans.

Les symphonies et autres morceaux de musique, exécutés soit à l'ouverture, pendant la durée de la séance, ou qui l'ont terminée, ont mérité à M. Woets les applaudissemens réitérés de l'assemblée. Mlle. Eugénie Woets, sa sœur, qui se trouvoit en ce moment à Lille, a partagé les témoignages de satisfaction pour avoir chanté une scène de J. B. Rousseau, tandis que son frère, auteur de la musique, l'accompagnoit sur le piano.

De l'Imprimerie de Vanackere, Grande-Place.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google